Maximilien-Paul-Émile Littré

La Pathologie verbale

OU LÉSIONS DE CERTAINS MOTS DANS LE COURS DE L'USAGE

Vertiges
JEAN YVES COLLETTE ÉDITEUR

Pierre Breault (1943-2024), *Les Îles Seules,* numéro 180,
de la série « Les Îles seules » (2015), Montréal, collection particulière.

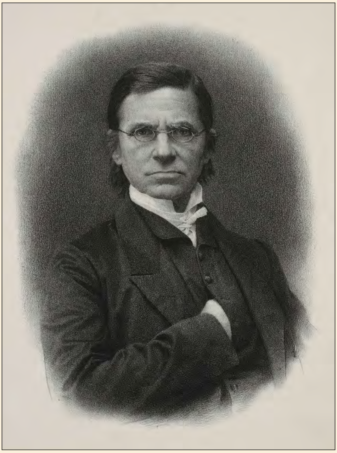

Maximilien-Paul-Émile Littré (1801-1881) vers 1865,
Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, Canada.

LA PATHOLOGIE VERBALE

OU LÉSIONS DE CERTAINS MOTS
DANS LE COURS DE L'USAGE

SOUS CE TITRE, je comprends les malformations (la cour au lieu de la court, épellation au lieu d'épelation), les confusions (éconduire et l'ancien verbe escondire), les abrogations de signification, les pertes de rang (par exemple, quand un mot attaché aux usages nobles tombe aux usages vulgaires ou vils), enfin les mutations de signification.

Notre langue est écrite depuis plus de six cents ans. Elle est tellement changée dans sa grammaire, dans ses constructions et même en son dictionnaire, qu'il faut une certaine étude, qui d'ailleurs n'est pas bien longue et que j'ai toujours recommandée, pour comprendre couramment l'ancienne. Malgré tout, un grand nombre de mots ont traversé ce long intervalle de temps, ils ont été employés par tous les Français, il est vrai, habitant le même pays, mais soumis à d'infinies variations de mœurs, d'opinions, de gouvernements. On doit admirer la constance de la tradition sans s'étonner des accrocs qu'elle a subis çà et là.

Comme un médecin qui a eu une pratique de beaucoup d'années et de beaucoup de clients, parcourant à la fin de sa carrière le journal qu'il en a tenu, en tire quelques cas qui lui semblent instructifs, de même j'ai ouvert mon journal, c'est-à-dire mon dictionnaire, et j'y ai choisi une série d'anomalies qui, lorsque je le composais, m'avaient frappé et souvent embarrassé. Je m'étais promis d'y revenir, sans trop savoir comment ; l'occasion se présente en ce volume et j'en profite ; ce volume que, certes, je n'aurais ni entrepris ni continué après l'avoir commencé, si je n'étais soutenu par la maxime de ma vieillesse : faire toujours, sans songer le moins du monde si je verrai l'achèvement de ce que je fais.

Je les laisse dans l'ordre alphabétique où je les ai relevées. Ce n'est point un traité, un mémoire sur la matière, que je compte mettre sous les yeux de mon lecteur. C'est plutôt une série d'anecdotes ; le mot considéré en est, si je puis ainsi parler, le héros. Plus l'anomalie est forte, plus l'anecdote comporte de détails et d'incidents. Je suis ici comme une sorte de Tallemant des Réaux, mais sans médisance, sans scandale et sans mauvais propos, à moins qu'on ne veuille considérer comme tels les libres jugements que je porte sur les inconsistances et les lourdes méprises de l'usage, toutes les fois qu'il en commet.

L'usage est de grande autorité, et avec raison ; car, en somme, il obéit à la tradition ; et la tradition est fort respectable, conservant avec fidélité les principes mêmes et les grandes lignes de la langue. Mais il n'a pas conscience de l'office qu'il remplit ; et il est très susceptible de céder à de mauvaises suggestions, et très capable de mettre son sceau, un sceau qu'ensuite il n'est plus possible de rompre, à ces fâcheuses déviations. On le trouvera, dans ce petit recueil, plus d'une fois pris en flagrant délit de malversation à l'égard du dépôt qui lui a été confié ; mais on le trouvera aussi, en d'autres circonstances, ingénieux, subtil et plein d'imprévu au bon sens du mot.

Cette multitude de petits faits, dispersés dans mon dictionnaire, est ici mise sous un même coup d'œil. Elle a l'intérêt de la variété ; et, en même temps, comme ce sont des faits, elle a l'intérêt de la réalité. La variété amuse, la réalité instruit.

ACCOUCHER

ACCOUCHER n’a aujourd’hui qu’une acception, celle d’enfanter, de mettre au monde, en parlant d’une femme enceinte. Mais, de soi, ce verbe, qui, évidemment, contient couche, coucher, est étranger à un pareil emploi. Le sens propre et ancien d’accoucher, ou, comme on disait aussi, de s’accoucher, est se mettre au lit. Comme la femme se met au lit, se couche pour enfanter, le préliminaire a été pris pour l’acte même, exactement comme si, parce qu’on s’assied pour manger à table, s’asseoir avait pris le sens de manger. Accoucher n’a plus signifié qu’une seule manière de se coucher, celle qui est liée à l’enfantement ; et ce sens restreint a tellement prévalu, que l’autre, le général, est tombé en désuétude. Il est bon de noter qu’il se montre de très bonne heure ; mais alors il existe côte à côte avec celui de se mettre au lit. L’usage moderne réservait à ce mot une bien plus forte entorse ; il en a fait un verbe actif qui devrait signifier mettre au lit, mais qui, dans la tournure qu’avait prise la signification, désigna l’office du chirurgien, de la sage-femme qui aident la patiente. Je ne crois pas qu’il y ait rien à blâmer en ceci, tout en m’étonnant de la vigueur avec laquelle l’usage a, pour ce dernier sens, manipulé le mot. C’est ainsi que l’artiste remanie souverainement l’argile qu’il a entre les mains.

ARRIVER

DE QUELQUE FAÇON que l’on se serve de ce verbe (et les emplois en sont fort divers), chacun songe à rive comme radical ; car l’étymologie est transparente. En effet, dans l’ancienne langue, arriver signifie uniquement mener à la rive : « Li vens les arriva. » Il est aussi employé neutralement avec le sens de venir à la rive, au bord : « Saint Thomas l'endemain en sa nef en entra ; Deus (Dieu) li donna bon vent, à Sanwiz arriva. » Chose singulière, malgré la présence évidente de rive en ce verbe, le sens primordial s'oblitéra ; il ne fut plus question de rive : et arriver prit la signification générale de venir à un point déterminé : arriver à Paris ; puis, figurément : arriver aux honneurs, à la vieillesse. Mais là ne s'est pas arrêtée l'extension de la signification. On lui a donné pour sujet des objets inanimés que l'on a considérés comme se mouvant et atteignant un terme : « De grands événements arrivèrent ; ce désordre est arrivé par votre faute. » Enfin la dernière dégradation a été quand, pris impersonnellement, arriver a exprimé un accomplissement quelconque : « Il arriva que je le rencontrai. » Ici toute trace de l'origine étymologique est effacée ; pourtant la chaîne des significations n'est pas interrompue. L'anomalie est d'avoir expulsé de l'usage le sens primitif ; et il est fâcheux de ne pas dire comme nos aïeux : Le vent les arriva.

ARTILLERIE

Ce mot est un exemple frappant de la force de la tradition dans la conservation des vieux mots, malgré le changement complet des objets auxquels ils s'appliquent. Dans artillerie, il n'est rien qui rappelle la poudre explosive et les armes à feu. Ce mot vient d'art, et ne signifie pas autre chose que objet d'art, et, en particulier, d'art mécanique. Dans le Moyen-Âge, artillerie désignait l'ensemble des engins de guerre soit pour l'attaque, soit pour la défense. La poudre ayant fait tomber en désuétude les arcs, arbalètes, balistes, châteaux roulants, béliers, etc., le nom d'artillerie passa aux nouveaux engins, et même se renferma exclusivement dans les armes de gros calibre, non portatives. Il semblait qu'une chose nouvelle dût amener un nom nouveau ; il n'en fut rien. Le néologisme ne put se donner carrière ; et, au lieu de recourir, comme on eût fait de notre temps, à quelque composé savant tiré du grec, on se borna modestement et sagement à transformer tout l'arsenal à cordes et à poulies en l'arsenal à poudre et à feu. Seulement, il faut se rappeler, quand on lit un texte du quatorzième siècle, qu'artillerie n'y signifie ni arquebuse, ni fusil, ni canon.

ASSAISONNER

Le sens propre de ce mot, comme l'indique l'étymologie, est : cultiver en saison propre, mûrir à temps. Comment a-t-on pu en venir, avec ce sens qui est le seul de la langue du Moyen-Âge, à celui de mettre des condiments dans un mets ? Voici la transition : en un texte du treizième siècle, viande assaisonnée signifie aliment cuit à point, ni trop, ni trop peu, comme qui dirait mûri à temps. Du moment qu'assaisonner fut entré dans la cuisine, il n'en sortit plus, et de cuire à point il passa à l'acception de mettre à point pour le goût à l'aide de certains ingrédients ; sens qu'il a uniquement parmi nous.

ASSASSIN

Ce mot ne contient rien en soi qui indique mort ou meurtre. C'est un dérivé de haschich, cette célèbre plante enivrante. Le Vieux de la Montagne, dans le treizième siècle, enivrait avec cette plante certains de ses affidés, et, leur promettant que, s'ils mouraient pour son service, ils obtiendraient les félicités dont ils venaient de prendre un avant-goût, il leur désignait ceux qu'il voulait frapper. On voit comment le haschich est devenu signe linguistique du meurtre et du sang.

ATTACHER, ATTAQUER

Ces mots présentent deux anomalies considérables. La première, c'est qu'ils sont étymologiquement identiques, ne différant que par la prononciation ; attaquer est la prononciation picarde d'attacher. La seconde est que, tache et tacher étant les simples de nos deux verbes, les composés attacher et attaquer ne présentent pas, en apparence, dans leur signification, de relation avec leur origine. Il n'est pas mal à l'usage d'user de l'introduction irrégulière et fortuite d'une forme patoise pour attribuer deux acceptions différentes à un même mot ; et même, à vrai dire, il n'est pas probable, sans cette occasion, qu'il eût songé à trouver dans attacher le sens d'attaquer. Mais comment a-t-il trouvé le sens d'attacher dans tache et tacher, qui sont les simples de ce composé ? C'est que, tandis que dans tache mourait un des sens primordiaux du mot qui est : ce qui fixe, petit clou, ce sens survivait dans attacher. Au seizième siècle, les formes attacher et attaquer s'emploient l'une pour l'autre ; et Calvin dit s'attacher là où nous dirions s'attaquer. Ce qui attaque a une pointe qui pique, et le passage de l'un à l'autre sens n'est pas difficile. D'autre part, il n'est pas douteux que tache, au sens de ce qui salit, ne soit une autre face de tache au sens de ce qui fixe ou se fixe. De la sorte on a la vue des amples écarts qu'un mot subit en passant du simple au composé, avec cette particularité ici que le sens demeuré en usage dans le simple disparaît dans le composé, et que le sens qui est propre au composé a disparu dans le simple complètement. C'est un jeu curieux à suivre.

AVOUER

Quelle relation y a-t-il entre le verbe avouer, confesser, *confiteri,* et le substantif avoué, officier ministériel chargé de représenter les parties devant les tribunaux ? L'ancienne étymologie, qui ne consultait que les apparences superficielles, aurait dit que l'avoué était nommé ainsi parce que le plaideur lui avouait, confessait tous les faits relatifs au procès. Mais il n'en est rien ; et la recherche des parties constituantes du mot ne laisse aucune place aux explications imaginaires. Avouer est formé de à et vœu ; en conséquence, il signifie proprement faire vœu à quelqu'un, et c'est ainsi qu'on l'employait dans le langage de la féodalité. Le fil qui de ce sens primitif conduit à celui de confesser est subtil sans doute, mais très visible et très sûr. De faire vœu à quelqu'un, avouer n'a pas eu de peine à signifier : approuver une personne, approuver ce qu'elle a fait en notre nom. Enfin une nouvelle transition, légitime aussi, où l'on considère qu'avouer une chose c'est la reconnaître pour sienne, mène au sens de confesser : on reconnaît pour sien ce que l'on confesse. Et l'avoué, que devient- il en cette filière ? Ce substantif n'est point nouveau dans la langue, et jadis il désignait une haute fonction dans le régime féodal, fonction de celui à qui l'on se vouait et qui devenait un défenseur. L'officier ministériel d'aujourd'hui est un diminutif de l'avoué féodal ; c'est celui qui prend notre défense dans nos procès.

BONDIR

Supposez que nous ayons conservé l'ancien verbe tentir (nous n'avons plus que le composé retentir), et qu'à un certain moment de son existence tentir change subitement de signification, cesse de signifier faire un grand bruit, et prenne l'acception de rejaillir, ressauter ; vous aurez dans cette supposition l'histoire de bondir. Jusqu'au quatorzième siècle, il signifie uniquement retentir, résonner à grand bruit ; puis tout à coup, sans qu'on aperçoive de transition, il n'est plus employé que pour exprimer le mouvement du saut ; il est devenu à peu près synonyme de sauter. Nous aurons, je crois, l'explication de cet écart de signification en nous reportant au substantif BOND. Ce substantif, dont on ne trouve des exemples que dans le cours du quatorzième siècle, n'a pas l'acception de grand bruit, de retentissement, qui appartient à l'emploi primitif du verbe bondir ; le sens propre en est mouvement d'un corps qui, après en avoir heurté un autre, rejaillit. C'est par le sens de rejaillissement que les deux acceptions, la primitive et la dérivée, peuvent se rejoindre. Un grand bruit, un retentissement, a été saisi comme une espèce de rejaillissement ; et, une fois mis hors de la ligne du sens véritable, l'usage a suivi la pente qui s'offrait, a oublié l'acception primitive et étymologique, et en a créé une néologique, subtile en son origine et très éloignée de la tradition.

CHARME

Le mot CHARME, qui vient du latin *carmen,* chant, vers, ne signifie au propre et n'a signifié originairement que formule d'incantation chantée ou récitée. C'est le seul sens que l'ancienne langue lui attribue ; même au seizième siècle il n'a pas encore pris l'acception de ce qui plaît, ce qui touche, ce qui attire ; du moins mon dictionnaire n'en contient aucun exemple. C'est vers le dix-septième siècle que cet emploi néologique s'est établi. La transition est facile à concevoir. Aujourd'hui la signification primitive commence à s'obscurcir, à cause que l'usage du charme incantation, banni tout à fait du milieu des gens éclairés, se perd de plus en plus parmi le reste de la population. Mais considérez à ce propos jusqu'où peut aller l'écart des significations ; le latin *carmen* en est venu à exprimer les beautés qui plaisent et qui attirent. L'imaginer aurait été, si l'on ne tenait les intermédiaires, une bien téméraire conjecture de la part de l'étymologiste.

CHERCHER

Le latin a *quoerere ;* notre langue en a fait quérir, avec la même signification. Le latin vulgaire avait *circare,* aller tout autour, parcourir ; notre langue en fit chercher, non pas avec l'acception de quérir, mais avec celle de l'étymologie, parcourir : « Toute France a cerchie (il a parcouru toute la France) », dit un trouvère. Jusque-là tout va bien ; et chacun de ces deux mots reste sur son terrain. Mais, à un certain moment, chercher perd le sens de parcourir et prend celui de quérir. C'est un fort néologisme de signification, qui paraît avoir commencé dès le treizième siècle. Par quels intermédiaires a-t-on passé du sens primitif au sens secondaire ? De très bonne heure, à côté du sens de parcourir, chercher eut celui de porter les pas en tous sens, et même de porter en tous sens la main, et l'on disait chercher un pays, chercher un corps, ce que nous exprimerions aujourd'hui par fouiller un pays, fouiller un corps. À ce point nous sommes très près du sens moderne de chercher, qui en effet s'impatronisa dans l'usage et en bannit les deux anciennes acceptions de ce verbe. Bien plus, à mesure que le sens de s'efforcer de trouver a prédominé dans chercher, quérir est tombé en désuétude, et aujourd'hui il est à peine usité. Le néologisme, fort ancien il est vrai, dont chercher a été l'objet, n'a pas été heureux. Il eût mieux valu conserver le plein emploi de quérir, qui est le mot latin et propre, et garder chercher en son acception primitive, incomplètement suppléée par parcourir.

CHÈRE

Ce mot vient du latin vulgaire et relativement moderne *cara*, qui signifiait face, et qui était lui-même une dérivation du grec *kapa*. Cette altération du sens primitif, ce sont les Latins qui s'en sont chargés. Puis est venu le vieux français qui n'emploie le mot chère qu'au sens de face, de visage. Faire bonne chère, c'est faire bon visage ; de là à faire bon accueil il n'y a pas loin ; aussi cette acception a-t-elle eu cours jusque dans le commencement du dix-septième siècle. Ces deux sens sont aujourd'hui hors d'usage ; le nouveau, qui les a rejetés dans la désuétude, est bien éloigné : faire bonne chère, mauvaise chère, c'est avoir un bon repas, un mauvais repas. Sans doute, un bon repas est un bon accueil ; mais pour quelqu'un qui ignore l'origine et l'emploi primitif du mot, il est impossible de soupçonner que le sens de visage est au fond de la locution. Ce qui est pis, c'est qu'évidemment l'usage moderne s'est laissé tromper par la similitude de son entre chère et chair ; chair l'a conduit à l'idée de repas, et l'idée de repas a expulsé celle d'accueil.

CHÉTIF

Cet adjectif vient du latin *captivus,* captif, prisonnier de guerre ; aussi dans l'ancienne langue a-t-il le sens de prisonnier. Mais de très bonne heure cette signification primitive se trouve en concurrence avec la signification dérivée, celle de misérable.

CHOISIR

Les Latins ne sont point les auteurs de la dérivation que le mot a subie ; ce sont les Romans qui l'ont ainsi détourné ; détournement qui, du reste, se conçoit sans beaucoup de peine, le prisonnier de guerre étant sujet à toutes les misères. À mesure que le temps s'eſt écoulé, le français y a laissé tomber en désuétude l'acception du captif, et il n'y eſt plus reſté que celle du misérable. Mais une singularité eſt survenue ; au seizième siècle, la langue savante a francisé *captivus,* et en a fait captif. Les procédés de la langue populaire et de la langue savante sont tellement différents, que chétif et captif, qui sont pourtant le même mot, marchent côte à côte sans se reconnaître. Il faut convenir que, chétif ayant irrévocablement perdu son sens de prisonnier, captif eſt un assez heureux néologisme du seizième siècle.

CHOISIR

Le mot germanique qui a produit notre choisir signifie voir, apercevoir, discerner. Aussi eſt-ce l'unique acception que choisir a dans l'ancien français. Choisir au sens d'élire ne commence à paraître qu'au quatorzième siècle. À mesure que choisir s'établissait au sens d'élire, élire lui-même éprouvait une diminution d'emploi. Le français moderne n'a gardé aucune trace de la vraie et antique acception de choisir. Il n'a pas été nécessaire de donner une forte entorse au mot pour lui attacher le sens d'élire; et discerner, qu'il renferme conduit sans grande peine à faire un choix. Ici se présente une singularité : tandis que, anciennement, choisir n'a que le sens de voir, choix n'a en aucun temps celui de vue, de regard : il veut toujours dire élection. Dès l'origine, le traitement du verbe a été différent du traitement du substantif. Discernement, si voisin du sens d'élection, a prévalu dans celui-ci, tandis que le sens plus général de voir prévalait, selon l'étymologie, dans celui-là. Dès lors on conçoit que le quatorzième siècle ne fit pas un grand néologisme de signification quand il rendit choisir synonyme d'élire. Mais choisir au sens de voir en est mort; c'est un cas assez fréquent dans le cours de notre langue qu'une nouvelle acception met hors d'usage l'ancienne.

COMPLIMENT

COMPLIMENT est le substantif de l'ancien verbe complir, et signifie accomplissement. Il a ce sens dans le seizième siècle. Le dix-septième siècle n'en tient aucun compte, et, laissant dans l'oubli cette acception régulière, il en imagine une autre, celle de paroles de civilité adressées à propos d'un événement heureux ou malheureux. Il aurait bien dû nous laisser entrevoir quels intermédiaires l'avaient conduit si loin dans ce néologisme de signification. Ce qui semble le plus plausible, en l'absence de tout document, c'est que, dans les paroles ainsi adressées, il a vu un accomplissement de devoir ou de bienséance ; et le nom que portait cet acte (compliment ou accomplissement), il l'a transféré aux paroles mêmes qui s'y prononçaient. Notez en confirmation que le premier sens de compliment, selon le dix-septième siècle, est discours solennel adressé à une personne revêtue d'une autorité. C'est donc bien un accomplissement.

CONVERSER, CONVERSATION

CONVERSER, d'après son origine latine, veut dire vivre avec, et n'a pas d'autre signification durant tout le cours de la langue, jusqu'au seizième siècle inclusivement. Conversation, qui en est le substantif, ne se comporte pas autrement, et nos aïeux ne l'emploient qu'avec le sens d'action de vivre avec. Puis, tout à coup, le dix-septième siècle, fort enclin aux néologismes de signification, se donne licence dans conversation ; et il ne s'en sert plus que pour exprimer un échange de propos. Ce siècle, qu'on dit conservateur, ne le fut pas ici ; car, s'il lui a été licite de passer du sens primitif au sens dérivé, il n'aurait pas dû abolir le premier au profit du second. C'est un dommage gratuit imposé à la langue. Converser a été plus heureux ; il a les deux acceptions, et la tradition, d'ordinaire respectable, n'y a pas été interrompue.

COQUET, COQUETTE

UN COQUET dans l'ancienne langue est un jeune coq. On ne peut qu'applaudir à l'imagination ingénieuse et riante qui a transporté l'air et l'apparence de ce gentil animal dans l'espèce humaine et y a trouvé une heureuse expression pour l'envie de plaire, pour le désir d'attirer en plaisant. On ne sait pas au juste quand la nouvelle acception a été attachée à coquet. Je n'en connais pas d'exemple avant le quinzième siècle.

CÔTE

Le sens étymologique est celui d'os servant à constituer la cage de la poitrine. Longtemps, le mot n'en a pas eu d'autre ; puis, au seizième siècle, on voit apparaître celui de penchant de colline. En cette acception l'ancienne langue disait un pendant. La côte d'une colline a été ainsi nommée par la même suggestion qui forma côté *(costé)* et coteau *(costeau).* On y vit une partie latérale, assimilée dès lors sans difficulté aux os composant la partie latérale de la poitrine. C'est le seizième siècle qui a eu le mérite d'imaginer un tel rapport. Nous usons, sans scrupule, de sa hardiesse néologique qui susciterait plus d'une clameur si elle se produisait aujourd'hui. Toutefois notons que nos aïeux (les aïeux antérieurs au seizième siècle) n'avaient pas été trop mal inspirés en nommant au propre un pendant ce que nous nommons une côte au figuré.

COUR

Il y avait dans le latin un mot *cohors* ou *chors* qui signifiait enclos. Il se transforma dans le bas latin en *curtis,* qui prit le sens général de demeure rurale. Devenu français, il s'écrivit, étymologiquement, avec un t, court, et figure sous cette forme dans maints noms de lieux, en Normandie, en Picardie et ailleurs. Comme, sous les Mérovingiens et les

Carolingiens, les seigneurs et les rois habitaient ordinairement leurs maisons des champs, court prit facilement le sens de lieu où séjourne un prince souverain. On a là un exemple de l'anoblissement des mots. Celui-ci a quitté les champs pour entrer dans les villes et les palais. En la langue d'aujourd'hui, ces deux extrêmes se touchent encore : la basse-cour tient à l'usage primitif, et la cour des princes, à l'usage dérivé. Une fausse étymologie, qui naquit dans le quatorzième siècle et tira notre mot de *curia,* y supprima le T ; mais outre que le T figure dans les dérivés, courtois, courtisan, *curia* devrait donner non pas cour, mais cuire ou coire. Nous avons laissé la bonne orthographe des douzième et treizième siècles (court), et gardé la mauvaise du quatorzième siècle ; si bien qu'il est devenu difficile de comprendre comment, organiquement, on a fait pour former le dérivé courtisan ; et l'usage est assez penaud quand on lui représente que courtisan jure avec cour ainsi travesti.

DÉMANTELER

Dans le seizième siècle, démanteler a le sens propre d'ôter le manteau, à côté du sens figuré : abattre les remparts d'une ville. Aujourd'hui le sens propre a disparu, et l'usage n'a conservé que le sens figuré. Démanteler est un néologisme dû au seizième siècle, qu'il faut féliciter d'avoir introduit ce mot au propre et au figuré. C'est vraiment une métaphore ingénieuse d'avoir comparé les remparts qui défendent une ville au manteau qui défend l'homme des intempéries. Honneur à ceux qui savent faire du bon néologisme !

DEVIS, DEVISE, DEVISER

Ces mots ne sont pas autre chose que le verbe diviser, qui a pris une acception particulière. D’abord, nos aïeux avaient, euphoniquement, de la répugnance pour la même voyelle formant deux syllabes consécutives dans un mot ; ils ont donc dit deviser ; c’est ainsi que de finire ils avaient fait soit fenir, soit finer. Puis, usant à leur guise du sens du supin latin *divisum* qui leur avait donné deviser, à nous diviser, ils lui ont fait prendre l’acception de disposer, arranger, vu qu’une division se prête à un arrangement des parties. De là, devise a signifié manière, disposition, propos, discours ; ce sens a disparu de la langue moderne, qui l’a transporté sur devis, propos, et aussi tracé, plan, projet. Quant à la devise d’aujourd’hui, elle est née du blason, qui donnait ce nom à la division d’une pièce honorable d’un écu. La devise du blason est devenue facilement synonyme d’emblème ou de petite phrase d’un emblème. Au sens de partager en parties, l’ancienne langue disait non diviser mais deviser, par la règle d’euphonie que j’ai rappelée ci-dessus. Diviser est refait sur le latin et n’apparaît qu’au seizième siècle ; depuis lors, il n’est plus trace de deviser avec l’acception actuelle de diviser. Si la langue moderne avait gardé deviser pour mettre en parties, on aurait vu tout de suite que deviser, tenir des propos, était le même mot ; aujourd’hui deviser et diviser sont deux, et ce n’est qu’une étymologie subtile, mais appuyée par les textes, qui en montre l’identité. En effaçant la trace de cette identité ici et ailleurs, l’usage ôte à la langue la faculté de voir dans le mot plus qu’il ne contient, pris isolément en soi. Un des charmes des langues anciennes est que la plupart des mots se laissent pénétrer par le regard de la pensée à une grande profondeur.

DONZELLE

Donzelle est un mot tombé de haut, car l’origine en est élevée. C’est la forme française du bas latin *dominicella,* petite dame, diminutif du latin *domina.* C’était en effet un titre d’honneur dans l’ancienne langue, équivalant à damoiselle ou demoiselle, qui ne sont d’ailleurs que d’autres formes du même primitif. Demoiselle n’a pas varié dans son acception distinguée ; mais donzelle est devenu un terme leste ou de dédain. Les mots ont leurs déchéances comme les familles. Par un esprit de gausserie peu louable, le français moderne s’est plu à affubler d’un sens péjoratif les termes archaïques restés dans l’usage. Donzelle a été une de ses victimes.

DROIT, DROITE

L’acception de ce mot au sens de opposé à gauche ne paraît pas remonter au-delà du seizième siècle ; jusque-là, opposé à gauche s’était dit destre, du latin *dexter.* C’était le vrai mot, de vieille origine et consacré par l’antiquité première ou latine et par l’antiquité seconde ou de la langue d’oïl. Mais tout à coup destre tombe en désuétude ; pour remplacer ce mot indispensable, l’usage va chercher l’adjectif droit, qui signifie direct, sans courbure, sans détours. Il a fallu certainement beaucoup d’imagination pour y trouver le côté opposé au côté gauche ; néanmoins il valait bien mieux conserver destre que créer une amphibologie dans le mot droit en lui donnant deux sens qui ne dérivent l’un de l’autre que par une brutalité de l’usage. N’est-ce pas en effet une brutalité impardonnable que de tuer aveuglément d’excellents mots pour leur donner de très médiocres remplaçants ?

DUPE

La dupe est un ancien nom (usité encore dans le Berry sous la forme de dube) de la huppe, oiseau. La huppe ou dupe passe pour un des plus niais. Il a donc été facile à l’esprit populaire de transporter le nom de l’oiseau aux gens qui se laissent facilement attraper. Toutefois, il faut noter que c’est l’argot ou jargon qui a fourni cette acception détournée ; ainsi nous l’apprend Du Cange dans une citation d’un texte du quinzième siècle ; citation qui montre que ce n’est pas d’aujourd’hui que la langue va chercher des suppléments dans l’argot. Quand on emploie le verbe duper, il est certainement curieux de parcourir en pensée le chemin qu’a fait le sens du langage populaire pour tirer d’une observation de chasseur ou de paysan sur le peu d’intelligence d’un oiseau un terme aussi expressif. Malheureusement, dupe comme nom de l’oiseau a complètement péri dans la langue actuelle. Quand nous disons un étourneau pour un homme étourdi, une pie pour une femme bavarde, comme étourneau et pie sont restés noms d’oiseaux, rien ne nous masque la métaphore. Mais dupe n’est plus pour nous un nom d’oiseau, et, au sens de personne facile à tromper, ce n’est qu’un signe que l’on penserait conventionnel, si l’étymologie ne rendait pas son droit à l’origine concrète, réelle, du mot.

ÉCHAPPER

Que l'on se reporte par la pensée au temps où nos aïeux parlaient encore latin, mais un latin populaire qui dérogeait beaucoup à la langue classique. À ce moment se forma le mot *capa,* que les étymologistes dérivent de *capere,* contenir, et qui désigne un vêtement embrassant tout le corps. Il fut facile d'en produire le composé *excapare,* signifiant tirer hors de la chape, ou sortir de la chape. Dans ce milieu néo-latin, le terme classique *evadere* n'était pas en usage. Le langage, et surtout le langage populaire, a de l'inclination pour le style métaphorique. C'est à ce style qu'appartient échapper ; on se plut à dire sortir de la chape, au lieu de dire s'évader ; et le verbe nous est resté, mais sans le piquant qu'il avait à l'origine ; car qui, en disant échapper, songe désormais à une chape, ou, s'il y songe, ose se fier à une si forte métaphore ?

ÉCLAT

Les néologismes de signification sont quelquefois à noter aussi bien que les néologismes de mot. D'origine, éclat signifie un fragment détaché par une force soudaine. Dès le quinzième siècle, tout en gardant son acception primitive, il prend celle de bruit grand et soudain ; mais ce n'est que dans le dix-septième siècle qu'il reçoit sa dernière transformation, celle qui, au propre et au figuré, lui attribue l'acception d'apparition d'une grande lumière. Les transformations de sens sont bien enchaînées. L'usage a mis un long temps entre chacune ; la rupture d'un fragment l'a conduit à un grand bruit ; puis un grand bruit l'a conduit à une grande lumière. Il n'y a qu'à le féliciter d'avoir ainsi étendu le champ occupé par le mot.

ÉCONDUIRE

Ce verbe est un cas assez compliqué de pathologie linguistique. Il ne se trouve qu'au quinzième siècle avec le sens d'excuser, c'est-à-dire de se défaire, par paroles, de quelqu'un ou de quelque chose. Or ce sens ne peut, à aucun titre, appartenir à éconduire, qui représente *exconducere,* conduire hors. Mais, dans les siècles antérieurs qui n'ont pas éconduire, on trouve escondire, qui a précisément, et par l'étymologie et par l'usage, la signification d'employer la parole pour écarter quelqu'un ou quelque chose ; car il vient du latin fictif *excondicere.* À un certain moment, la langue, se méprenant, a donné à escondire la forme éconduire, en lui laissant son acception propre qui ne lui convenait plus ; puis, l'étymologie reprenant ses droits, les modernes, sans lui ôter sa signification usurpée, lui ont restitué le sens légitime de conduire hors. Si au quinzième siècle l'usage n'avait pas commis la lourde faute de transformer escondire en esconduire, on aurait gardé escondire pour se défaire de... par paroles, et créé esconduire pour écarter, éloigner. Au lieu de cela, il a doublé la méprise ; si c'est escondire qu'il a voulu garder, ce verbe ne peut signifier conduire hors ; si c'est esconduire qu'il a voulu créer, ce verbe ne peut signifier se défaire par paroles. Mais le mal est fait ; il ne reste plus qu'à se soumettre et à juger.

ÉPELLATION, ÉPELER

EH QUOI ! va-t-on me dire, vous écrivez épellation par deux L et épeler par une seule ; soyez donc conséquent, et mettez ou épelation ou épeller. Ami lecteur, ne m'accusez pas, c'est l'usage qui le veut ; mais il n'a pas été judicieux, d'autant plus digne de blâme que épellation est un néologisme qui n'aurait pas dû présenter de difformité. Il est bien vrai que nous disons appeler par une seule L, et appellation par deux ; et c'est sur ce modèle qu'on s'est cru autorisé à écrire et à prononcer épellation ; faible justification d'une faute d'orthographe. Appellation dérive non de appeler, mais directement du latin *appellationem,* tandis qu'il n'y a point de latin *expellationem* qui puisse donner épellation ; ce mot vient donc d'épeler, et l'on n'avait pas la liberté de doubler L. Mais qu'est ce verbe épeler ? un très vieux mot qu'on trouve dans nos anciens textes, qui n'a rien de commun avec appeler et qui provient du germanique. Le sens propre en est expliquer, signifier ; la langue moderne, le détournant de son acception générale, lui a donné l'acception spéciale de nommer les lettres pour en former un mot. Et vraiment, quand on lit dans un document du douzième siècle : Bethsames, cest nom espelt (ce nom veut dire) cité de soleil, on touche le moderne épeler. Fait bien curieux, certains mots peuvent avoir une existence latente que rien ne révèle ; on les croirait morts et pourtant ils ne le sont pas. Espeler au sens d'expliquer, de signifier, est depuis longtemps hors d'usage ; il semblait oublié ; mais il ne l'était pas tellement que l'usage ne soit allé le chercher dans sa retraite, et même l'ait assez rajeuni pour lui attribuer un emploi nouveau.

Les mots ne nous appartiennent pas ; ils proviennent non de notre fonds, mais d’une tradition. Nous ne pouvons en faire sans réserve ce que nous voulons, ni les séparer de leur nature propre pour les transformer en purs signes de convention. On est donc toujours en droit de rechercher, dans les remaniements que l’usage leur inflige, ce qui reste, si peu que ce soit, de leur acception primordiale et organique. Épiloguer exista dans les quinzième et seizième siècles. Je n’en connais pas d’exemple qui remonte plus haut, à moins qu’on ne suppose l’existence du verbe grâce à l’existence du substantif verbal, attestée au quatorzième siècle par une citation de Du Cange : « Epilogacion, c’est longue chose briefment récitée. » Épilogue, *epilogus,* ἐπίλογοφ, signifient discours ajouté à un autre discours ; aussi le verbe qui en dérive n’a-t-il dans ces deux siècles que le sens de résumer, récapituler. Jusque-là tout va de soi ; mais le dix-septième siècle, qui reçoit le mot, n’en respecte pas la signification, et il l’emploie sans vergogne au sens de critiquer, trouver à redire. Est-ce pure fantaisie ? non, pas tout à fait ; dans ces écarts il y a de la fantaisie sans doute, mais il y a aussi un rémora imposé par le passé. À ce terme manifestement d’origine savante et qui lui déplut comme terme courant, l’usage, en un moment d’humeur, s’avisa de lui infliger une signification péjorative ; et, cela fait, on passa sans grande peine de résumer, récapituler, à critiquer, trouver à redire.

ESPIÈGLE

On peut admirer comment une langue sait faire de la grâce et de l’agrément avec un mot qui semblait ne pas s’y prêter. Il y a en allemand un vieux livre intitulé *Till Ulespiegle,* qui décrit la vie d'un homme ingénieux en petites fourberies. Remarquons que *ulespiegel* signifie miroir de chouette. Laissant de côté ce qui pouvait se rencontrer de peu convenable dans les faits et gestes du personnage, notre langue en a tiré le joli mot espiègle, qui ne porte à l'esprit que des idées de vivacité, de grâce et de malice sans méchanceté. C'est vraiment, qu'on me passe le jeu de mot, une espièglerie de bon aloi, que d'avoir ainsi transfiguré le vieil et rude *ulespiegle*.

FILLE

Ce mot, si noble et si doux, est un de ceux que la langue moderne a le plus maltraités ; car elle y a introduit quelque chose de malhonnête. L'ancienne langue exprimait par fille uniquement la relation de l'enfant du sexe féminin au père ou à la mère ; elle avait plusieurs mots pour désigner la jeune femme, mescine, touse, bachele et son diminutif bachelette, garce (voir ce mot plus loin), enfin pucelle, qui n'avait pas le sens particulier d'aujourd'hui et qui représentait, non pour l'étymologie, mais pour la signification, le latin *puella*. La perte profondément regrettable de ces mots essentiels a fait qu'il n'a plus été possible de rendre, sinon par une périphrase (jeune fille), le latin *puella*, ou bien l'allemand *mädchen* et l'anglais *maid*. Mais ce n'a pas été le seul dommage : fille a été dégradé jusqu'à signifier la femme qui se prostitue. L'usage est parfois bien intelligent et bien ingénieux ; mais ici il s'est montré dénué de prévoyance et singulièrement grossier et malhonnête.

FINANCE

Le latin disait *solvere* pour payer. De ce verbe, l’ancien français fit soudre avec le même sens. Pourquoi ce verbe, qui satisfaisait au besoin de rendre une idée essentielle, ne devint-il pas d’un usage commun, et laissa-t-il à la langue l’occasion de chercher à détourner de leur acception effective des mots qui ne songeaient guère, qu’on me permette de le dire, à leur nouvel office ? C’est ce qui n’est pas expliqué et rentre dans ce que j’appelle pathologie verbale. D’un côté, l’imagination populaire se porta sur le verbe latin *pacare,* appaiser, pour lui imposer le sens de payer ; et, en effet, un payement est un apaisement entre le créancier et le débiteur. En même temps, l’ancienne langue prenait le verbe finer, qui signifie finir, et s’en servait pour dire : payer une somme d’argent ; en effet, effectuer un payement c’est finir une affaire. Du participe présent de ce verbe finer, aujourd’hui inusité, vient le substantif finance, qui avait aussi dans l’ancienne langue le sens primitif de terminaison. En se détériorant de la sorte, c’est-à-dire en prenant une acception très détournée, tout en laissant tomber hors de l’usage l’acception naturelle, les mots deviennent des signes purement algébriques qui ne rappellent plus à l’esprit rien de concret et d’imagé. Si finance signifiant terminaison était resté à côté de finance signifiant argent, on aurait été constamment invité à se demander quel était le lien entre les deux idées ; mais, l’un étant effacé, l’autre n’est plus qu’un signe arbitraire pour tout autre que l’étymologiste, qui fouille et interprète le passé des mots.

FLAGORNER

Quelle que soit l'étymologie de ce mot, qui demeure douteuse, le sens ancien (on n'a pas d'exemples au-delà du quinzième siècle) est bavarder, dire à l'oreille ; puis ce sens se perd, et sans transition, du moins je ne connais pas d'exemple du dix-septième siècle, on voit au dix-huitième flagorner prendre l'acception qui est seule usitée présentement. Quelle est la nuance qui a dirigé l'usage pour infliger au verbe cette considérable perversion ? Est-ce que, inconsciemment, on a attribué par une sorte de pudeur linguistique, à la flagornerie le soin de parler bas, de ne se faire entendre que de près et à voix basse ? Ou bien plutôt, est-ce que, la syllabe initiale FLA étant commune à flagorner et à flatter, l'usage, qui ne sait pas se défendre contre ces sottes confusions, a cru à une communauté d'origine et de sens ?

FLATTER

Le latin avait *blandiri,* dont le vieux français fit blandir. Mais les couches populaires n'étaient pas un milieu où tous les beaux mots aient eu le droit ou la chance de pénétrer ; et leur parler, qui fit si souvent la loi, chercha un vocable qui fût plus à leur portée. Le germanique *flat ou flaz,* qui signifie plat, avait passé dans les Gaules. On en fit le verbe flatter, qui signifiait proprement rendre plat, puis alla figurément au sens de caresser comme avec la main, et par suite de flatter. C'est ainsi que l'on suppléa à *blandiri,* qui ne devint pas populaire, et à *adulari,* qui n'a laissé dans la langue d'oïl aucune trace. Adulateur ne se trouve que dans le quatorzième siècle et aduler dans le quinzième. Ce sont des mots savants, forgés directement du latin ; la vieille langue en eût fait le substantif aülere, aüleor et le verbe aüler.

FRANCHIR

Personne de ceux qui emploient couramment ce verbe ne songe au sens propre et ancien. Dans la langue des hauts temps, il n’a que la signification de rendre franc, libre ; et, s’il l’avait conservée jusqu’à nous, on s’indignerait de l’audace du novateur qui l’emploierait pour signifier : traverser franchement, résolument des obstacles. Ce hardi néologisme s’est opéré au quinzième siècle ; et, ce qu’il y a de curieux, c’est qu’il a fait tomber en complète désuétude l’acception légitime, et qu’il est resté seul en possession de l’usage. Dans l’opinion commune, l’usage est un despote qui fait ce qu’il veut, sans autre règle que son caprice ; mais son caprice même ne peut se soustraire aux conditions que chaque mot présente ; et, quand on recherche ces conditions, on trouve qu’il a obéi autant qu’il a commandé.

FRIPON

Fripon, au début de son emploi, signifia seulement gourmand, aimant à manger : c’est au dix-septième siècle que le changement de sens s’opère. Cependant friponner, qui veut dire bien manger, commence au seizième siècle, dans Montaigne, à prendre le sens actuel et moderne. Aujourd’hui le sens original est complètement oublié. Ici encore l’acception néologique a tué l’acception primitive. Tout en blâmant ces exécutions qui sacrifient complètement l’ancien au nouveau, ce qui importe ici, c’est de concevoir par quelle déviation l’usage a passé de l’un à l’autre. Le fripon (gourmand) est entaché d’un défaut ; de plus, il est fort enclin aux petits larcins pour satisfaire sa gourmandise. C'est là que le néologisme a trouvé son point d'appui pour faire d'un gourmand un filou. Fripon aurait lieu de se plaindre d'avoir été ainsi métamorphosé. C'est une dégradation ; car, d'un défaut léger et qui n'est pas toujours mal porté, on a fait un coquin, un voleur. D'autres mots tombent de plus haut ; mais ce n'en est pas moins une chute.

FRONDER

QUI AURAIT jamais imaginé que fronder, c'est-à-dire lancer une pierre ou une balle avec la fronde, engin qui n'est presque plus en usage, prendrait le sens de faire le mécontent, critiquer ? C'est un hasard qui a produit ce singulier résultat. Au temps des troubles de la minorité de Louis XIV, des enfants avaient l'habitude de se réunir dans les fossés de Paris pour lancer des pierres avec la fronde, se dispersant dès qu'ils voyaient paraître le lieutenant civil et revenant quand il n'était plus là. Bachaumont compara, un jour, le Parlement à ces enfants qui lançaient des pierres, que la police dispersait et qui revenaient pour recommencer. De là vint la Fronde, nom de la révolte contre Mazarin et contre l'autorité royale, et la Fronde produisit sans peine le verbe fronder.

GAGNER

CE VERBE, par son étymologie germanique, a le sens de paître, qu'il a conservé en termes de chasse, et dans gagnage qui veut dire pâturage. La langue d'oïl, du sens rural de paître, a passé à l'acception rurale aussi de labourer ; puis le profit fait par la culture s'est dans gagner généralisé à signifier toute sorte de profits, seul sens resté en usage. La même déviation de signification se voit dans le provençal *gazanhar* et l'italien *guadagnare.* Cette déviation mérite d'être notée à cause du fait parallèle que la langue latine présente : le latin *pecunia,* qui signifie argent monnayé, est originairement un terme rural, par *pecus,* mouton, bête de campagne. Le mot latin nous reporte à un temps très ancien où, dans la vieille Italie, les troupeaux faisaient la principale richesse. Gagner est d'une époque beaucoup moins reculée ; pourtant lui aussi représente un état de choses où la paissance tient un haut rang dans la fortune des hommes ; c'est que l'invasion germanique, à laquelle le mot gagner appartient, avait reproduit quelqu'une des conditions d'une société pastorale.

GALETAS

Quelle déchéance ! À l'origine, galetas est le nom d'une tour de Constantinople. Puis ce mot vient à signifier un appartement dans la maison des templiers, à la Cour des comptes, et une partie importante d'un grand château. La chute n'est pas encore complète ; mais, au quinzième siècle, le sens s'amoindrit ; et, au seizième, le galetas est devenu ce que nous le voyons. C'est bien la peine de venir des bords du Bosphore pour se dégrader si misérablement. N'est-ce pas ainsi que l'on voit des familles descendre peu à peu des hauts rangs et se perdre dans la misère et l'oubli de soi-même ?

GARCE, GARFON, GARS

CES TROIS MOTS n’en font qu’un, proprement : gars est le nominatif, du bas latin *garcio,* avec l’accent sur GAR ; garçon est le régime, de *garciónem,* avec l’accent sur O : garce est le féminin de gars. Dans l’ancienne langue, gars, garçon, signifie enfant mâle, jeune homme ; mais, de bonne heure, il s’y mêle un sens défavorable, et souvent ce vocable devient un terme d’injure, signifiant un mauvais drôle, un lâche. Cette acception fâcheuse n’a pas pénétré dans la langue moderne. Il n’en est pas de même de garce. Tandis que, dans l’ancienne langue, garce signifie une jeune fille, en dehors de tout sens mauvais, il est devenu dans la langue moderne un terme injurieux et grossier. Il semblerait que le mot n’a pu échapper à son destin : en passant dans l’usage moderne, garçon s’est purifié, mais garce s’est dégradé. Il vaut la peine de considérer d’où provient ce jeu de significations. Le sens propre de garçon, garce, est jeune homme, jeune femme. Comme les jeunes gens sont souvent employés en service, le Moyen-Âge donna par occasion à garçon l’acception de serviteur d’un ordre inférieur, au-dessous des écuyers et des sergents. Une fois cette habitude introduite, on conçoit qu’une idée péjorative ait pris naissance à l’égard de ce mot, comme il est arrivé pour valet. De là le sens injurieux que l’ancienne langue, non la moderne, attribua à garçon. Ceci est clair ; mais comment garce est-il tombé si bas qu’il ne peut plus même être prononcé honnêtement ? Je ne veux voir là que quelque brutalité de langage qui malheureusement a pris pied, flétrissant ce qu’elle touchait ; brutalité qui se montre, à un pire degré encore, dans fille, dont il faut comparer l’article à celui de garce.

GARNEMENT

Garnement, anciennement garniment, vient de garnir. Comment un mot issu d'une telle origine a-t-il pu jamais arriver au sens de mauvais drôle, de vaurien ? Le sens original eſt ce qui garnit : vêtement, ornement, armure. Dans les hauts temps, il n'y en a pas d'autre. Mais, au quatorzième siècle (car ce grand néologisme d'acception ne nous appartient pas, il appartient à nos aïeux), l'usage tranſporte hardiment ce qui garnit à celui qui eſt garni ; et, avec l'épithète de méchant, de mauvais, il fait d'une mauvaise vêture un homme qui ne vaut pas mieux que son habillement. Il va même (car il ne dit jamais un bon garnement) jusqu'à supprimer l'épithète méchant, mauvais, sans changer le sens : un garnement. On doit regretter que, pour la singularité des contraſtes, le sens de vêtement n'ait pas été conservé à côté de celui de mauvais sujet.

GARNISON

Garnison et garnement sont un même mot, avec des finales différentes et avec une signification primitive identique. Ils expriment tous les deux ce qui garnit : vêtements, armures, provisions. Longtemps ils n'ont eu l'un et l'autre que cette acception ; mais, dans le cours du parler toujours vivant et toujours mobile, on a vu ce qu'il eſt advenu de garnement, qui n'a gardé aucune trace du sens qui lui eſt inhérent. La transformation a été moins étrange pour garnison. Du sens de ce qui garnit, il n'y a pas très loin au sens d'une troupe qui défend, garnit une ville, une forteresse. Mais, quand on lit, par exemple, une phrase comme celle-ci : Le plus méchant garnement de la garnison, quel eſt celui qui, sans être averti, imaginera qu'il a là sous les yeux deux mots de même origine et de même acception première ?

GAUCHE

L'ancienne langue ne connaît que senestre, en latin *sinister.* Puis au quinzième siècle apparaît un mot (gauche) signifiant qui n'est pas droit, qui est de travers. Au quinzième siècle, senestre commence à tomber en désuétude, et c'est gauche qui le remplace. Pourquoi ? peut-être parce que, le sentiment, de l'usage attachant une infériorité à la main de ce côté, senestre n'y satisfait pas. Il y avait satisfait dans la latinité ; car *sinister* a aussi un sens péjoratif que nous avons conservé dans le vocable moderne sinistre. En cet état, l'usage se porta sur gauche, qui remplit la double condition de signifier opposé au côté droit et opposé à adresse. L'italien, mû par un même mobile, a dit la main gauche de deux façons : *stanca,* la main fatiguée, et *manca,* la main estropiée.

GEINDRE

Geindre est la forme française régulière que doit prendre le latin *gemere.* Avec l'accent sur la première syllabe, gémere n'a pu fournir qu'un mot français où cette même première syllabe eût l'accent. Mais à côté, dès les anciens temps, existait gemir, qui provient d'une formation barbare, gemêre, au lieu de gémere. Ces deux verbes, l'usage moderne ne les a pas laissés synonymes. Suivant la tendance qu'il a de donner à la forme la plus archaïque un sens péjoratif, il a fait de geindre un terme du langage vulgaire où le gémissement est présenté comme quelque chose de ridicule ou de peu sérieux. Au contraire, gémir est le beau mot, celui qui exprime la peine morale et la profonde tristesse.

GENT, S.F.

Il est regrettable, je dirais presque douloureux, que des mots excellents et honorables subissent une dégradation qui leur inflige une signification ou basse ou moqueuse et qui les relègue hors du beau style. Gent en est un exemple. Encore au commencement du dix-septième siècle, il était d'un usage relevé, et Malherbe disait la gent qui porte turban ; le cardinal du Perron, une gent invincible aux combats ; et Segrais, cette gent farouche.

Aujourd'hui cela ne serait pas reçu ; on rirait si quelque chose de pareil se rencontrait dans un vers moderne de poésie soutenue ; car gent ne se dit plus qu'en un sens de dénigrement ou qu'en un sens comique. À quoi tiennent ces injustices de l'usage ? à ce que gent, tombant peu à peu en désuétude, est devenu archaïque. Sous ce prétexte, on l'a dépouillé de la noblesse, et on en a fait un roturier ou un vilain.

GOURMANDER

Gourmander, verbe neutre, signifie manger en gourmand, et ne présente aucune difficulté ; c'est un dérivé naturel de l'adjectif. Mais gourmander, verbe actif, signifie réprimander avec dureté ou vivacité ; comment cela, et quelle relation subtile l'usage a-t-il saisie entre les deux significations ? Malheureusement, gourmand ne paraît pas un mot très ancien, du moins le premier exemple connu est du quatorzième siècle ; de plus, l'origine en est ignorée ; ces deux circonstances ôtent à la déduction des sens son meilleur appui. Pourtant une lueur est fournie par Eustache Deschamps, écrivain qui appartient aux quatorzième et quinzième siècles. Il parle d'une souffrance qui vient chaque jour vers la nuit Pour son corps nuire et gourmander. Gourmander signifie ici léser, attaquer. Faut-il penser que de l'idée de gourmand attaquant les mets, on a passé à l'idée de l'effet de cette attaque, et qu'on a fait de la sorte gourmander synonyme, jusqu'à un certain point, de nuire et d'attaquer ? Cela est bien subtil et bien fragile ; mais je n'ai rien de mieux. Gourmander est un problème que je livre aux curieux de la dérivation des significations ; c'est une partie de la lexicographie qui a son intérêt.

GREFFE (LE) ET GREFFE (LA)

Parmi les personnes étrangères aux études étymologiques, nul ne pensera que le greffe d'un tribunal et la greffe des jardiniers soient un seul et même mot. Rien pourtant n'est mieux assuré. Les deux proviennent du latin *graphium,* poinçon à écrire ; on sait que les anciens écrivaient avec un poinçon sur des tablettes enduites de cire. De poinçon à écrire, on tire le sens de lieu où l'on écrit, où l'on conserve ce qui est écrit. Voilà pour greffe du tribunal. Mais c'est aussi d'un poinçon que l'on se sert pour pratiquer certaines entes ; de là on tire l'action de placer une ente et le nom de l'ente elle-même. Voilà pour la greffe des jardiniers. Heureusement l'usage a mis, par le genre, une différence entre les deux emplois.

GRIEF, GRIÈVE

Grief nous offre une déformation de prononciation ; il représente le GRAV du latin *gravis,* qui est monosyllabique ; et pourtant il est devenu chez nous disyllabique. C'est une faute contre la dérivation étymologique, laquelle ne permet pas de dédoubler un A de manière à en faire deux sons distincts. Cela a été causé par une particularité de la très ancienne orthographe. Dans les hauts temps, ce mot s'écrivait gref ou grief, mais était, sous la seconde forme, monosyllabique comme sous la première. Comment prononçait-on grief monosyllabe ? nous n'en savons rien. Toujours est-il que, dans les bas temps, l'orthographe grief ayant prévalu, il fut impossible de l'articuler facilement en une seule émission de voix. De là est né le péché fâcheux contre l'équivalence des voyelles en *gravis* dans le passage du latin au français.

GRIFFONNER

Ce verbe est un néologisme du dix-septième siècle. On a bien dans le seizième un verbe griffonner ou griffonnier, mais c'est un terme savant qui se rapporte au griffon, animal fabuleux, qu'on disait percer la terre pour en tirer l'or : griffonnier l'or, lit-on dans Cholières. Pourtant l'origine de notre griffonner remonte au seizième siècle et est due à un joli néologisme de Marot. Il nomme griffon un scribe occupé dans un bureau à barbouiller du papier. Griffon en ce sens n'a pas duré, et nous l'avons remplacé par griffonneur. Comment Marot a-t-il imaginé la dénomination plaisante que je viens de rapporter ? Sans doute il n'a vu dans le barbouillage du scribe qu'une opération de griffes ; et dès lors le griffon, armé et pourvu de griffes, lui a fourni l'image qu'il cherchait.

GRIVOIS

Un grivois, une grivoise, est une personne d'un caractère libre, entreprenant, alerte à toute chose ; mais bien déçu serait celui qui en chercherait directement l'étymologie. Le sens immédiatement précédent, qui d'ailleurs n'est plus aucunement usité, est celui de soldat en général ; le soldat se prêtant par son allure déterminée à fournir l'idée, le type de ce que nous entendons aujourd'hui par grivois. Est-ce tout ? pas encore, et la filière n'est point à son terme. Avant d'être un soldat en général, le grivois fut un soldat de certaines troupes étrangères. Encore un pas et nous touchons à l'origine de notre locution. Le grivois des troupes étrangères était ainsi nommé parce qu'il usait beaucoup d'une grivoise, sorte de tabatière propre à râper le tabac. Grivoise est l'altération d'un mot suisse *rabeisen,* râpe à tabac (proprement fer à râper). Quel long chemin nous avons fait ! et quelle bizarrerie, certainement originale et curieuse, a tiré d'une espèce de râpe un mot vif et alerte, qu'il n'est pas déplaisant de posséder !

GROIN

La prononciation offre ici le même cas pathologique que pour grief ; elle représente par deux syllabes une syllabe unique du latin. En effet groin vient de *grun-nire,* qui a donné grogner, où grogn est monosyllabique comme cela doit être. La vieille langue n'avait pas, bien entendu, cette faute ; elle était trop près de l'origine pour se méprendre. Mais ici, comme dans grief, l'r a fait sentir son influence ; la difficulté d'énoncer monosyllabiquement ce mot a triomphé des lois étymologiques, et le *grun* latin est devenu le disyllabe groin. Je regrette, en ceci du moins, que le spiritisme n'ait aucune réalité, car j'aurais évoqué un Français du douzième siècle, et l'aurais prié d'articuler groin près de mon oreille. Faute de cela, la prononciation monosyllabique de groin reste, pour moi du moins, un problème.

GUÉRIR

Ce mot vient d'un verbe allemand qui signifie garantir, protéger. Et en effet l'ancienne langue ne lui connaît pas d'autre acception. Au douzième siècle, guérir ne signifie que cela ; mais au treizième siècle la signification de délivrer d'une maladie, d'une blessure, s'introduit, et fait si bien qu'elle ne laisse plus aucune place à celle qui avait les droits d'origine. Que faut-il penser de ce néologisme, fort ancien puisqu'il remonte jusqu'au treizième siècle ? En général, un néologisme qui n'apporte pas un mot nouveau, mais qui change la signification d'un mot reçu n'est pas à recommander. La langue avait saner du latin *sanare ;* saner suffisait ; il a péri, laissant pourtant des parents, tels que sain, santé qui le regrettent. D'ailleurs, la large signification du guérir primitif s'est partagée entre les verbes garantir, protéger, défendre, qui ne la représentent pas complètement. Le treizième siècle aurait donc mieux fait de s'abstenir de toucher au vieux mot ; mais de quoi l'usage s'abstient-il, une fois qu'une circonstance quelconque l'a mis sur une pente de changement ?

HABILLEMENT, HABILLER

Il n'y a dans ces mots rien qui rappelle le vêtement ou l'action de vêtir. Vêtement et vêtir sont les mots propres qui nous viennent du latin et que nous avons conservés, mais l'inclination qu'a le langage à détourner des vocables de leur sens primitif et à y infuser des particularités inattendues, s'est emparée d'habiller, qui, venant d'habile, signifie proprement rendre habile, disposer à. L'homme vêtu est plus habile, plus dispos, plus propre à différents offices. C'est ainsi qu'habiller s'est spécifié de plus en plus dans l'acception usuelle qu'il a aujourd'hui. On ne trouve plus l'acception originelle et légitime que dans quelques emplois techniques : habiller un lapin, de la volaille, les dépouiller et les vider ; en boucherie, habiller une bête tuée ; en pêche, habiller la morue, la fendre et en ôter l'arête ; en jardinage, habiller un arbre, en écourter les branches, les racines, avant de le planter. À ce propos, c'est le lieu de remarquer que les métiers sont particulièrement tenaces des anciennes acceptions. Ici, comme dans plusieurs autres cas, il y a lieu de regretter qu'habiller, prenant le sens de vêtir, puisque ainsi le voulait l'usage, n'ait pas conservé à côté son acception propre. Habiller, signifiant vêtir, est un néologisme assez ingénieux, mais peu utile en présence de vêtir, et nuisible parce qu'il a produit la désuétude de la vraie signification.

HASARD

FORTUIT, du latin *fortuitus,* ne se trouve qu'au seizième siècle. Fortuité est un latinisme qui n'apparaît que de notre temps. De la sorte, ce que les Latins exprimaient par le substantif FORS n'avait point de correspondant ; et une idée essentielle faisait défaut à la langue. Il advint qu'une sorte de jeu de dés reçut dans le douzième siècle le nom de hasart, fourni par un incident des croisades. Le fortuit règne en maître dans le jeu de dés. L'usage, et ce fut une grande marque d'intelligence, sut tirer de là une signification bien nécessaire. Il est quelquefois obtus et déraisonnable, mais, en revanche, il est aussi, à ses moments, singulièrement ingénieux et subtil. Qui aurait songé dans son cabinet à combler, grâce à un terme de jeu, la lacune laissée par la disparition du terme latin ? C'est un de ces cas où il est permis de dire que tout le monde a plus d'esprit que Voltaire.

HIER

LA PRONONCIATION fait de ce mot un disyllabe ; et pourtant il représente une seule syllabe latine, *her-i;* c'est donc une faute considérable contre l'étymologie. L'ancienne langue ne la commettait pas ; elle écrivait suivant les dialectes et suivant les siècles her ou hier, mais toujours monosyllabique. Cela a duré jusqu'au dix-septième siècle ; et encore plusieurs écrivains de ce temps suivent l'ancien usage. Toutefois c'est alors que commence la résolution de l'unique syllabe archaïque en deux ; résolution qui a prévalu. Notez pourtant que la conséquence n'est pas allée jusqu'au bout et que, dans avant-hier, hier est monosyllabe. La faute qui a dédoublé l'unique syllabe latine *heri* est toute gratuite ; car elle n'a pas l'excuse de la difficulté de prononciation, comme pour grief ou groin. Hier se prononce monosyllabe aussi facilement que bisyllabe ; et les Vaugelas n'ont pas été des puristes assez vigilants pour faire justice d'une prévarication qui s'impatronisait de leur temps.

INTÉRESSER, INTÉRÊT

Quand on parcourt les significations du verbe intéresser, on en rencontre une qui se trouve en discordance avec le sens général de ce mot ; c'est celle où il devient synonyme d'endommager, léser, alors qu'on dit en parlant d'une blessure : La balle a intéressé le poumon. D'où vient cela ? Pour avoir l'explication, il faut recourir au substantif intérêt, et encore non à l'usage moderne, mais à l'usage ancien. En lisant l'historique de ce mot, que j'ai donné dans mon *Dictionnaire,* on voit intérêt jouer d'une manière remarquable entre dommage et dédommagement ; ce qui importe (latin *interest*) se prêtant à signifier ce qui importe en mal comme ce qui importe en bien. C'est du sens de dommage impliqué dans intéresser qu'est venue l'acception d'endommager. Au reste, ni le verbe ni le substantif n'appartiennent aux origines de notre idiome ; la forme même l'indique ; le latin *interesse, interfui,* aurait donné entrestre, entrefu. Ils apparaissent dans le quatorzième et le quinzième siècles probablement suggérés par des mots congénères en provençal, en espagnol, en italien. Ce néologisme a été tout à fait heureux. Il faut signaler les bienfaits comme les méfaits du néologisme.

JUMENT

Dans la très ancienne langue, jument signifiait seulement bête de somme, ce qui est le sens de *jumentum* en latin. Mais le mot s'était particularisé dès le treizième siècle, et, à côté de l'acception de bête de somme, il a aussi celle de cavale. Aujourd'hui la première est absolument oblitérée, et il ne reste plus que la seconde. En ceci, la langue s'est montrée bien mauvaise ménagère des ressources qu'elle possédait. Le latin lui avait fourni régulièrement IVE, de EQUA, femelle du cheval. Elle n'avait aucune raison de laisser perdre cet excellent mot ; mais surtout elle devait conserver à jument son acception de bête de somme, non seulement à cause de la descendance directe du latin, mais aussi à cause qu'il exprimait en un seul vocable ce que nous exprimons par la locution composée bête de somme. Or un vocable simple vaut toujours mieux qu'un terme composé, autant pour la rapidité du langage que pour la précision. Cavale ou ive pour la femelle du cheval, jument pour toute bête de somme, voilà l'état ancien et bon de la langue. La malencontreuse aperception qui, dans le terme générique de bête de somme, trouva le terme particulier de cavale, troubla tout. Jument ainsi accaparé, comment faire pour rendre *jumentum ?* Il n'y avait plus d'autre recours qu'au lourd procédé des vocables composés ; procédé d'autant plus désagréable que le français n'a pas la ressource de faire un seul mot de plusieurs et de dire bête-somme comme l'allemand dit *lastthier.*

LADRE

Il est dans l'Évangile un pauvre nommé Lazare, qui, couvert d'ulcères, gémit à la porte du riche. Le Moyen-Âge spécifia davantage la maladie dont ce pauvre homme était affecté, et il en fit un lépreux. Après cette spécification, ladre (Lázarus, avec l'accent sur Á, a donné ladre au français), perdant sa qualité de nom propre, est devenu un nom commun et signifie celui qui est affecté de lèpre. Ceci est un procédé commun dans les langues. Les dérivations ne se sont pas arrêtées là. Le nom de la lèpre qui affecte l'homme a été transporté à une maladie particulière à l'espèce porcine et qui rend la chair impropre aux usages alimentaires. À ce point, ayant de la sorte une double maladie physique qui diminue notablement la sensibilité de la peau de l'individu, homme ou bête, on est passé (qui on ? on représente ici la tendance des groupes linguistiques à modifier tantôt en bien, tantôt en mal, les mots et leurs significations), on est passé, dis-je, à un sens moral, attribuant à ladre l'acception d'avare, de celui qui lésine, qui n'a égard ni à ses besoins ni à ceux des autres. Il n'y a aucune raison de médire de ceux qui, les premiers, firent une telle application ; ils n'ont pas été mal avisés, si l'on ne considère que la suite des dérivations et l'enrichissement du vocabulaire. Mais, à un autre point de vue, qui aurait prédit au Lazare de l'Évangile que son nom signifierait le vice de la lésinerie ? et ne pourrait-on pas regretter qu'un pauvre digne de pitié ait servi de thème à une locution de dénigrement ? Heureusement, le jeu de l'accent a tout couvert. Lazare est devenu ladre ; et, quand on parle de l'un, personne ne songe à l'autre. Ainsi sont sauvés, quant aux apparences, les respect dû à la souffrance et l'ingéniosité du parler courant.

LIBERTIN

Le latin *libertinus,* qui a donné libertin au français, ne signifie que fils d'affranchi. Pourtant, dans le seizième siècle, premier moment où libertin fait son apparition parmi nous, ce mot désigne uniquement celui qui s'affranchit des croyances et des pratiques de la religion chrétienne. D'où vient une pareille déviation, et comment de fils d'affranchi l'usage a-t-il passé à l'acception d'homme émancipé des dogmes théologiques ? Voici l'explication de ce petit problème : les Actes des apôtres, VI, 9, font mention d'une synagogue des libertins, en grec λιβερτίυωυ, en latin *libertinorum*. Cette synagogue, qui comptait sans doute des fils d'affranchis, était rangée parmi les synagogues formées d'étrangers. La traduction française de 1325 de Lefebvre d'Étaples porte : « Aulcuns de la synagogue, laquelle est appelée des libertins. » Ces libertins furent suspectés par les lecteurs de cette traduction de n'être pas parfaitement orthodoxes. De là, en français, le sens de libertin, qui est exclusivement celui d'homme rebelle aux croyances religieuses ; il prit origine dans le Nouveau Testament, fautivement interprété, et n'eut d'abord d'autre application qu'une application théologique. Ce sens a duré pendant tout le dix-septième siècle ; aujourd'hui il est aboli ; et il faut se garder, quand on lit les auteurs du temps de Louis XIV, d'y prendre ce vocable dans l'acception moderne. Mais il n'est pas difficile de voir comment cette même acception moderne est née. Le préjugé théologique attachait naturellement un blâme à celui qui ne se soumettait pas aux croyances de la foi. De religieux, ce blâme ne tarda pas à devenir simplement moral ; et c'est ainsi que libertin s'est écarté de son origine, non pas pourtant au point de désigner toute offense à la morale ; il note particulièrement celle qui a pour objet les rapports entre hommes et femmes.

LIMIER

IL EST CURIEUX de remarquer les ressources de l'esprit linguistique pour dénommer les objets. Le limier est une espèce de chien de chasse. Eh bien ! le mot ne veut dire que l'animal ou l'homme tenu par un lien. En effet, limier, anciennement lie-mier, de trois syllabes, vient du latin *ligamen,* lien. Tout ce qui porte un lien pourrait être dit liemier. L'usage restreignit l'acception à celle du chien qui sert à la chasse des grosses bêtes. Il n'est pas besoin de signaler l'usage métaphorique de ce mot dans limier de police.

LIVRER

EN PASSANT de l'usage latin à l'usage roman, les mots n'ont pas seulement changé de forme, ils ont aussi changé d'acception. Livrer en est un exemple. Il vient du latin *liberare,* qui veut dire uniquement rendre libre, mettre en liberté. On trouve dès le neuvième siècle, dans un capitulaire de Charles le Chauve, *liberare* avec le sens de livrer, de remettre. À cette époque, le bas latin et le vieux français commençaient à ne plus guère se distinguer l'un de l'autre, le premier arrivant à sa fin, l'autre se dégageant de ses langes. Toujours est-il que le parler populaire des Gaules ne reçut pas *liberare* avec son sens véritable, mais lui fit subir une distorsion dont on suit sans grande peine le mouvement ; car affranchir, mettre en liberté, et ne plus retenir, livrer, sont des idées qui se tiennent. Mais, manifestement, le mot s'est dégradé ; l'idée morale de *liberare* a disparu devant l'idée matérielle de mettre en main, de transmettre. Faites-y attention, et vous reconnaîtrez que les mots ont leur abaissement comme les hommes ou les choses.

LOISIR

Loisir est un mot élégant du langage français, qui appartient aux plus anciens temps, avec la signification actuelle. D'origine, c'est l'infinitif, pris substantivement, d'un ancien verbe jadis fort usité, qui ne veut pas dire être en loisir, mais qui veut dire être permis ; car il vient du latin *licere,* être licite. Au reste, le sens étymologique est conservé dans l'adjectif loisible. Ainsi, de très bonne heure, l'usage populaire a trouvé dans être permis un acheminement au sens détourné d'intervalle de temps où l'on se repose, où l'on fait ce que l'on veut. Il n'y a pas à se plaindre de cette ingéniosité d'un si ancien néologisme ; car n'est-ce pas néologiser que de transformer la signification d'un verbe latin à son passage dans le français ?

MARÂTRE

Marâtre n'a plus aujourd'hui qu'un sens péjoratif et injurieux. Mais il n'en était pas ainsi dans l'ancienne langue ; il signifiait simplement ce que nous nommons dans la langue actuelle belle-mère. Comme les belles-mères ne sont pas toujours tendres pour les enfants d'un premier lit et que le vers du trouvère :

> *De mauvaise marastre est l'amour moult petite,*

a souvent lieu de se vérifier, il n'est pas étonnant que marâtre soit devenu synonyme de mauvaise belle-mère. Pourtant il convient d'exprimer ici un regret. Rien n'empêchait, tout en donnant à marâtre son acception nouvelle et particulière, de conserver l'usage propre du mot. Il figurerait très bien à côté de parastre, perdu, lui, tout à fait, qui signifiait beau-père. C'est dommage de sacrifier des mots simples et expressifs pour leur substituer des termes composés, lourds et malaisés à manier.

MARIONNETTE

Ce mot est un assez joli mot, et sa descendance est assez jolie aussi. L'ancienne langue avait mariole, diminutif de Marie, et désignant de petites figures de la sainte Vierge. Le diminutif mariolette se corrompit en marionnette ; et, par un procédé qui n'est pas rare, l'usage transporta le nom de ces effigies sacrées à une autre espèce de figures, mais celles-là profanes. En même temps le sens ancien s'oblitéra complètement ; car, autrement, comment aurait-on commis l'impiété d'appliquer le nom des figures de la sainte Vierge à des figures de spectacle et d'amusement ? La dégradation du sens s'est ici compliquée d'une offense aux bienséances catholiques.

MÉCHANT

Le quatorzième siècle a inauguré (du moins on n'en voit pas d'exemple auparavant) la fortune d'un mot aujourd'hui d'un usage fort étendu : ce mot est méchant. C'est le participe présent du verbe vieilli méchoir, et d'abord il n'a désigné que celui qui a mauvaise chance. Il a passé de là aux choses de peu de valeur : un méchant livre ; et finalement, entrant dans le domaine moral, il s'est appliqué aux hommes d'un naturel pervers. Il y a satisfaction à suivre ainsi la logique secrète de l'usage, qui dérive les significations l'une de l'autre ; il eſt intéressant aussi d'étudier comment il se crée des doublets sans qu'on le veuille. La langue avait mauvais, et méchant au sens moral ne lui était pas nécessaire. Mais méchant s'établit ; il n'a d'abord aucune rivalité avec mauvais. Il n'en eſt plus de même quand il passe au sens moral ; et dès lors les auteurs de synonymes ont à chercher en quoi méchant et mauvais s'accordent et diffèrent. L'usage, dans ses actes d'un deſpotisme qui eſt loin d'être toujours éclairé, s'inquiète peu des soucis qu'il prépare aux grammairiens.

MERCI

La pathologie en ce mot affecte le genre, qui, féminin selon l'étymologie en don d'amoureuse merci, eſt masculin dans un grand merci. L'usage n'aime guère les casse-tête grammaticaux, et il s'en tire d'ordinaire fort mal. Le casse-tête gît ici dans le mot grand : cet adjectif eſt, selon la vieille langue, très correctement masculin et féminin, comme le latin *grandis ;* mais, suivant la moderne, il a les deux genres, grand, grande. L'usage, quand il reçut la locution toute faite grand merci, a pris grand avec son air apparent, et du tout il a fait un grand merci. La signification n'eſt pas non plus sans quelque pathologie. Le sens primitif, qui eſt faveur, récompense, grâce (du latin *mercedem*), s'eſt rétréci de manière à ne plus figurer que dans quelques locutions toutes faites : don d'amoureuse merci, dieu merci. Puis le sens de miséricorde qui épargne se développe amplement, et atrophie l'acception primitive. La miséricorde n'eſt point dans le latin *merces ;* mais elle eſt, on peut le dire, une sorte de faveur ; et la langue n'a pas failli à la liaison des idées, même subtile, quand elle a ainsi détourné à son profit le vocable latin.

MESQUIN

Mesquin présente un singulier accident ; il vient de l'espagnol *mezquino,* qui a le même sens. Même sens aussi en provençal, *mesquin,* et en italien, *meschino.* Mais, dans tout le Moyen-Âge jusqu'au seizième siècle inclusivement, meschin, meschine, signifient jeune garçon, jeune fille, avec cette nuance pourtant que le féminin meschine a le plus souvent l'acception de jeune fille qui est en service ; acception qu'a aussi l'italien *meschina.* Il faut, ce semble, admettre que du sens de chétif on s'est élevé à l'idée de jeune garçon, de jeune fille, considérés comme faibles par l'âge, et qu'ennoblissant ainsi l'idée primitive du mot, on n'en a pas effacé pourtant tout ce qui était défavorable. Ce fut un anoblissement que mesquin reçut alors ; mais cet anoblissement fut passager ; et le mot, secouant ce sens comme un oripeau, n'a plus parmi nous que son acception originelle.

MOYEN

L'adjectif veut dire qui occupe une position intermédiaire ; le substantif, entremise, ce qui sert à obtenir une certaine fin. On comprend comment l'idée d'intermédiaire a suggéré celle de manière de procéder pour obtenir un résultat. C'est certainement un bon exemple de l'art ingénieux de déduire des significations l'une de l'autre. Ce mot n'a pas toujours existé dans notre langue ; et moyen substantif est un néologisme. N'allez pas vous récrier ; c'eſt un néologisme d'une antiquité déjà reſpectable ; il remonte au quatorzième siècle. Il faut savoir gré au populaire de ce temps d'avoir créé un subſtantif si bon et si commode.

NOURRISSON

À CÔTÉ DE : le nourrisson, l'ancienne langue avait la nourrisson, signifiant nourriture, éducation. Tous deux, le nourrisson et la nourrisson, viennent du latin *nutritionem,* dont notre langage scientifique a fait nutrition. Le français moderne a laissé se perdre la nourrisson. À côté de : la prison, l'ancienne langue avait le prison, signifiant prisonnier. Tous deux, la prison et le prison, viennent du latin *prehensionem,* dont le langage scientifique a fait préhension. Le français moderne n'a pas gardé le prison. Il paraît que polisson eſt un mot du même genre, c'eſt-à-dire un masculin déduit d'un féminin latin ; ce latin serait *politionem,* et le sens primitif de polisson serait celui de nettoyeur, de balayeur. N'eſt-il pas amusant de voir l'usage tirer, si je puis ainsi parler, d'un sac deux moutures, et, suivant qu'il considère dans l'original latin l'action ou le résultat de l'action, avoir dans le premier cas un féminin et dans le second un masculin ? C'était agir fort librement avec le latin que de lui changer ainsi le genre de ses subſtantifs. Mais, du moment qu'ils étaient entrés dans le domaine français, il était juſte qu'ils acceptassent toutes les lois de leur nouvelle patrie. L'ancienne langue fut ingénieuse avec les deux genres et les deux acceptions ; la langue moderne eſt inconséquente en gardant tantôt le masculin, tantôt le féminin, mais non les deux régulièrement.

OPINIÂTRE

Opiniâtre désigne celui qui est attaché outre mesure à son opinion, et est formé d'opinion et de la finale péjorative âtre. Certes ceux qui les premiers conçurent une pareille formation furent de hardis néologistes ; et je ne sais si les plus entreprenants de nos jours s'aviseraient de faire ainsi une jonction qui ne va pas de soi ; car opinion se prête assez mal à entrer en composition. Quoi qu'il en soit, opiniâtre et ses dérivés opiniâtrement, opiniâtrer, opiniâtreté, n'appartiennent pas aux temps anciens de la langue ; ils ne se montrent que dans le seizième siècle. C'est un vieux mot pour nous ; mais c'était un néologisme pour Amyot, pour Montaigne, pour d'Aubigné. Il faut les remercier de n'avoir pas repoussé d'une plume dédaigneuse le nouveau venu ; car il est de bonne signification, et figure bien à côté d'obstination, obstinément, obstiner ; ce sont là des termes anciens. Il est heureux qu'opiniâtre ne les ait pas fait tomber en désuétude ; cela arrive maintes fois.

ORDONNER

L'ancienne forme est ordener ; de même on disait ordenance. Cela est régulier ; car le latin *ordinare,* avec son i bref, n'a pu donner que *ordener.* Ordonner ne se montre qu'au quatorzième siècle, et aussitôt il supplante tout à fait ordener, qui ne reparaît plus. D'où vient cet o substitué à l'e primitif ? On ne peut y voir qu'une faute de prononciation. Les fautes de ce genre sont faciles à commettre et quelquefois très difficiles à réparer ; témoin ordener, qui en est resté victime, et ordonner, dont l'usage présent ne soupçonne pas la tache originelle.

ORDRE

Dans l’ancienne langue, ordre signifie uniquement arrangement, disposition, et aussi compagnie monastique. Le sens d’injonction, prescription, ne s’y rencontre pas ; on ne le voit apparaître qu’au dix-septième siècle, et alors il est courant parmi les meilleurs auteurs. C’était pourtant un vigoureux néologisme de signification. On comprend comment, d’arrangement, de disposition, ordre en est venu à signifier prescription ; la liaison des deux idées, une fois sentie, s’explique sans difficulté considérable. Mais l’opération mentale qui les trouva mérite qu’on la signale à l’attention, ainsi que l’époque où elle se manifeste et s’établit. Je ne nie pas que je me plais à signaler le dix-septième siècle en délits de néologisme. On lui a fait une réputation de pruderie puriste qu’il ne mérite ni en bien ni en mal.

PAPELARD

Proprement, ce mot signifie celui qui mange le lard ; et encore aujourd’hui on dit, à propos de deux prétendants qui se disputent quelque chose : On verra qui mangera le lard. En italien, *pappalardo* veut dire goinfre, bafreur ; mais il signifie aussi faux dévot, hypocrite. Dans le français, même le plus ancien, il n’a pas d’autre signification que celle de faux dévot. C’est manifestement un mot de plaisanterie, et c’est en plaisantant qu’on en est venu à attribuer aux mangeurs de lard une qualification aussi défavorable que celle de l’hypocrite. Les textes ne donnent pas précisément la clef d’une dérivation si éloignée. Pourtant voici comment j'imagine qu'on peut combler la distance entre le point de départ et le point d'arrivée.

« Tel fait devant le papelart,
dit un vieux trouvère,
Qui par derrière pape lart. »

Paper le lard, c'est- à-dire s'adjuger les bons morceaux par derrière, c'est-à-dire sans que les autres s'en aperçoivent, est un tour de papelardie ; et de cette papelardie il n'y a pas loin à celle de l'hypocrisie générale qui ne se borne plus à paper le lard, mais qui se revêt du masque des vertus vénérées, le tout, il est vrai, pour faire son chemin ou sa fortune, comme ce bon monsieur Tartuffe. En définitive, paper le lard et faire l'hypocrite sont devenus synonymes ; et la plus ancienne langue s'est gaussée de la fausse dévotion, qui trompe sous un masque respecté les imbéciles et qui s'adjuge les bons morceaux.

PAPILLOTE

Il faut vraiment admirer le joli de certaines imaginations dont l'usage est capable. La langue avait, à côté de papillon, une forme moins usitée, papillot. Au quinzième siècle, on va dénicher ce papillot et en tirer une assimilation avec le morceau de papier qui sert à envelopper les boucles de cheveux des dames avant de les friser. Celui qui l'a fait mérite toute louange pour cet ingénieux néologisme. Notez, en outre, les sens variés de papilloter, tous dérivés de ce papillon qu'une heureuse et riante imagination a logé dans la papillote.

PAROLE

Où est la pathologie à dire parole au lieu de verbe, qui eût été le mot propre ? Elle est en ce qu'il a fallu une forte méprise pour imposer au mot roman le sens qu'il a. Quand vous cherchez l'origine d'un vocable, soyez très circonspect dans vos conjectures ; hors des textes, il n'y a guère de certitude. Au moment de la naissance des langues romanes et dans les populations usant de ce que nous nommons bas latin, on se servit de *parabola* pour exprimer la parole. Comment la parabole en était-elle venue à un sens si détourné ? On répugnait à se servir, dans l'usage vulgaire, du mot *verbum,* qui avait une acception sacrée ; d'un autre côté, la parabole revenait sans cesse dans les sermons des prédicateurs. Les ignorants prirent ce mot pour eux et lui attachèrent le sens de verbum. Les ignorants firent loi, étant le grand nombre, et les savants furent obligés de dire parole comme les autres. Parabole a-t-il subi quelque dégradation en passant de l'emploi qu'il a dans le Nouveau Testament à celui que lui donne l'usage vulgaire ? Sans doute ; du moins, en le faisant descendre à un office de tous les jours, on a eu soin de le déguiser ; car ce n'est pas le premier venu qui, sous parole, reconnaît parabole.

PERSIFLER

Je n'inscris pas persifler dans la pathologie, parce que le simple siffler a deux ff, et que le composé persifler n'en a qu'une ; cette anomalie est bizarre, mais de peu d'importance ; je l'inscris, parce que persifler, quand on en scrute la signification, ne paraît pas un produit légitime de siffler. C'est un néologisme du dix-huitième siècle, aujourd'hui entré tout à fait dans l'usage. Rien auparavant n'en faisait prévoir la création. Eh bien ! supposons qu'il n'existe pas, et imaginons qu'un de nos contemporains, prenant le verbe siffler, y adapte la préposition latine PER et donne au tout le sens de : railler quelqu'un, en lui adressant d'un air ingénu des paroles qu'il n'entend pas ou qu'il prend dans un autre sens ; ne verrons-nous pas le nouveau venu mal accueilli ? et ne s'élèvera-t-il pas des réclamations contre de telles témérités ? En effet, la signification d'une pareille composition demeure assez ambiguë. Est-ce siffler au sens de faire en sifflant une désapprobation, comme quand on dit : siffler une pièce, un acteur ? Non, cela ne peut être, car le persifleur ne siffle pas le persiflé. Il est vraisemblable qu'ici siffler a le sens de siffler un oiseau, c'est-à-dire lui apprendre un air. Le persifleur siffle le persiflé ; et celui-ci prend bon jeu, bon argent, ce que l'autre lui dit. Le cas n'aurait pas souffert de difficulté, si le néologiste avait dit permoquer, moquer à outrance. Permoquer nous choque prodigieusement ; il n'est pourtant pas plus étrange que persifler ; mais persifler est embarrassant, parce que siffler n'a pas le sens de moquer. Tout considéré, il me paraît que les gens du dix-huitième siècle, en choisissant siffler et non moquer, ont eu dans l'idée l'oiseau qu'on siffle et qui se laisse instruire comme veut celui qui le siffle.

PERSONNE est un exemple des mots d'assez basse origine qui montent en dignité. Il provient du latin *persona,* qui signifie un masque de théâtre. Que le masque ait été pris pour l'acteur même, c'est une métathèse qui s'est opérée facilement. Cela fait, notre vieille langue, s'attachant uniquement au rôle public et considérable que la *persona* jouait autrefois, et la purifiant de ce qu'elle avait de profane, se servit de ce mot pour signifier un ecclésiastique constitué en quelque dignité. C'est encore le sens que ce mot a dans la langue anglaise *(parson),* qui nous l'a emprunté avec sa métamorphose d'acception. Nous avons été moins fidèles que les Anglais à la tradition ; et, délaissant le sens que nous avions créé nous-mêmes, nous avons imposé à personne l'acception générale d'homme ou de femme quelconques. Le mot anglais, qui est le nôtre, n'a pas subi cette régression, ou plutôt n'a pas laissé percer le sens, ancien aussi, d'homme ou femme en général. En effet, cette acception se trouve dès le treizième siècle. On peut se figurer ainsi le procédé du français naissant à l'égard du latin *persona :* deux vues se firent jour ; l'une, peut-être la plus ancienne, s'attachant surtout aux grands personnages que le masque théâtral recouvrait, fit de ces personnes des dignitaires ecclésiastiques ; l'autre, plus générale, se borna à prendre le masque pour la personne.

PISTOLE, PISTOLET

LA PATHOLOGIE, en ces deux mots visiblement identiques, est que leurs significations actuelles n'ont rien de commun. Dans les langues d'où ils dérivent, italien et espagnol, ils signifient uniquement une petite arme à feu, et pourtant, en français, ils ont l'un, le sens d'une monnaie, l'autre, celui d'un court fusil. Autrefois, en français, pistole et pistolet se dirent, comme cela devait être, de l'arme portative. Puis, la forme diminutive de pistolet suggéra l'idée de donner ce nom aux écus d'Espagne, parce qu'ils sont plus petits que les autres. Une fois la notion de monnaie introduite dans ces deux mots, l'usage les sépara, ne faisant signifier que monnaie à pistole, et qu'arme à pistolet. J'avoue qu'il ne me paraît pas que cela soit bien imaginé. L'italien et l'espagnol ne se sont pas trouvés mal d'avoir conservé à ces mots leur sens originel ; et ici nous avons fait trop facilement le sacrifice de connexions intimes.

PLACER

PLACE, qui vient du latin *platea,* place publique, est fort ancien dans la langue. Il n'en est pas de même du verbe placer. Celui-ci, à en juger par les textes, serait un néologisme de la fin du seizième siècle, néologisme fort bien accueilli par le dix-septième, qui a fait très bon usage de ce verbe et qui nous l'a légué pleinement constitué. Nul ne sait aujourd'hui quel est le hardi parleur ou écrivain qui, le premier, hasarda un verbe dérivé de place, et destiné à former un auxiliaire fort commode de mettre. Si ce verbe se créait aujourd'hui, l'Académie voudrait-elle l'accueillir dans son dictionnaire ?

POISON

DEUX GENRES de pathologie affectent ce mot : il n'a jamais dû être masculin, et jamais non plus il n'a dû signifier une substance vénéneuse. Poison est féminin d'origine ; car il vient du latin *potionem ;* toute l'ancienne langue lui a donné constamment ce genre ; le peuple eſt fidèle à la tradition, et il dit la poison, au scandale des lettrés qui lui reprochent son solécisme, et auxquels il serait bien en droit de reprocher le leur. C'eſt avec le dix-septième siècle que le masculin commence. Pourquoi cet étrange changement de genre ? On n'en connaît pas les circonſtances, et on ne se l'explique guère, à moins de supposer que poisson, voisin de poison par la forme, l'a attiré à soi et l'a condamné au solécisme. Mais là n'eſt pas la seule particularité que ce mot présente ; il n'a aucunement, par lui-même, le sens de venin ; et longtemps la langue ne s'en eſt servi qu'en son sens étymologique de boisson. Toutefois, il n'eſt pas rare que la signification d'un mot, de générale qu'elle eſt d'abord, devienne ſpéciale ; c'eſt ainsi que, dans l'ancienne langue, enherber, qui proprement ne signifie que faire prendre des herbes, avait reçu le sens de faire prendre des herbes malfaisantes, d'empoisonner. Semblablement la poison, qui n'était qu'une boisson, a fini par ne plus signifier qu'une sorte de boisson, une boisson où une subſtance toxique a été mêlée. Puis, le sens de toxique empiétant conſtamment, l'idée de boisson a diſparu de poison ; et ce nom s'eſt appliqué à toute subſtance, solide ou liquide, qui, introduite dans le corps vivant, y porte le trouble et la désorganisation.

POTENCE

POUR MONTRER la pathologie de ce mot, je suppose que le français soit aussi peu connu que l'eſt le zend, et qu'un érudit, recherchant dans un texte le sens de ce mot, procède comme on fait dans le zend là où les documents sont absents, par voie d'étymologie ; il trouvera, avec toute raison, que potence veut dire puissance. Nous voilà bien loin du sens de gibet qu’a le mot. Comment faire pour le retrouver ? Suivons la filière que l’usage a suivie, filière capricieuse sans doute, mais réelle pourtant. L’ancien français, se prévalant de l’idée de force et de soutien qui est dans potence, s’en servit pour désigner un bâton qui soutient, une béquille qui aide à marcher. Maintenant, pour passer au sens de gibet, on change de point de vue ; ce n’est point une idée, c’est une forme qui détermine la nouvelle acception, et le gibet, avec sa pièce de bois droite et sa pièce transversale, est comparé à une béquille. Il faut laisser la responsabilité de tout cela à l’usage, qui, ayant gibet, n’avait pas besoin de faire tant d’efforts pour s’engager dans un bizarre détour de significations.

POULAINE

Ceci est un exemple de ce que je nomme la dégradation des mots. Au quatorzième siècle, la mode voulait que les souliers fussent relevés en une pointe d’autant plus grande que la dignité de la personne était plus haute ; cette pointe était dite poulaine, parce qu’elle était faite d’une peau nommée poulaine, et poulaine, en notre vieille langue, signifiait Pologne et de Pologne. Comme on voit, rien n’était mieux porté. Sa chute a été profonde en passant dans le langage des marins ; ils désignent ainsi dans les navires une saillie en planches située à l’avant, sur laquelle l’équipage vient laver son linge et qui contient aussi les latrines. Tout ce que le mot avait d’aristocratique a disparu en cet usage vil ; il n’y est resté que la forme en pointe, en saillie.

PRÉALABLE

« Nous n'avons guère de plus mauvais mot en notre langue », dit Vaugelas, qui ajoute qu'un grand prince ne pouvait jamais l'entendre sans froncer le sourcil, choqué de ce que ALLABLE entrait dans cette composition pour qui doit aller*. Ce grand prince avait bien raison ; mais que voulez-vous ? Ce malencontreux néologisme avait pour lui la prescription. Il paraît avoir été forgé dans le courant du quinzième siècle ; du moins on trouve à cette date préalablement. Le seizième siècle s'en sert couramment. Il est visible que ce néologisme a été fait tout d'une pièce, je veux dire qu'il n'existait point d'adjectif allable, auquel on aurait ajouté pré. De cette façon, préalable, formé d'un verbe supposé préaller, est moins choquant qu'un adjectif allable, tiré d'aller contre toute syntaxe.

* Animé d'une indignation semblable, Royer-Collard avait déclaré qu'il se retirerait de l'Académie française, si cette compagnie admettait en son dictionnaire le verbe BASER (NdL).

RAMAGE

Ramage est un mot de l'ancienne langue, où il est adjectif, non substantif. Et, de droit, il ne peut être qu'adjectif. De fait, il est devenu substantif ; et c'est ce fait qui appartient à notre pathologie. Quelqu'un, que je ne supposerai ni très lettré ni très ignorant, entend parler d'étoffe à ramage, de velours à ramage, et il sait qu'en cet emploi ramage signifie branches d'arbre, rameaux. D'un autre côté, il a chez lui en cage des serins dont le ramage lui plaît et le distrait. Ce ramage-ci désigne le chant des oiseaux. S'il a quelque tendance à réfléchir sur les mots, il pourra se demander d'où vient qu'un même mot ait des sens si différents, et s'il ne faut pas chercher pour le second ramage un radical qui contienne l'idée de chant. Ce serait une erreur. Quelque dissemblables de signification que soient ces deux ramages, il sont semblables de formation. Dans l'ancienne langue ramage signifiait de rameau, branchier, et venait du latin *ramus,* branche, par le latin barbare *ramaticus :* oiseau ramage, oiseau sauvage, branchier ; chant ramage, chant des rameaux, des bois, des oiseaux qui logent dans les bois. C'est de la sorte que ramage, devenant substantif, a pu exprimer très naturellement des figures de rameaux et le chant des oiseaux.

REGARDER

La lutte entre la latinité et le germanisme appartient à la pathologie, car notre langue est essentiellement latine. De cette lutte regarder est un témoin des plus dignes d'être entendu. Les mots latins qui signifient porter l'œil sur, n'avaient point trouvé accueil ; *respicere,* de *respeitre,* ne s'était pas formé, et *respectus* avait fourni respict, avec un tout autre sens ; *aspicere* aurait pu donner aspeitre et ne l'avait pas donné. Dans cette défaite de la latinité, le germanisme offrit ses ressources ; il fallait, il est vrai, détourner les sens ; mais l'usage, on le sait, est habile à pratiquer ces opérations. Le haut allemand a un verbe, *warten,* qui est entré dans le français sous la forme de garder. Outre ce sens, *warten* signifie aussi faire attention, prendre garde ; et c'est là l'acception qui s'est prêtée à devenir celle de jeter l'œil sur. Non pas que la langue ait pris garder purement et simplement ; elle le pourvut d'un préfixe ; et, ainsi armé, garder s'employa pour exprimer certaines directions de la vue. Ce préfixe est double, ES ou RE, qui sont également anciens. L'ancienne langue disait esgarder, qui est tombé en désuétude, mais non le substantif esgard (égard) ; elle disait aussi regarder, qui est notre mot actuel, avec son substantif regard. Égard et regard, outre leur acception quant à la vue, ont aussi celle de soin, d'attention, qui appartient au radical *warten,* et qui est la primitive. Ils sont à mettre parmi les exemples où l'on passe d'un sens moral à un sens physique. Cela est plus rare que l'inverse.

SENSÉ

C'est un des cas de pathologie que certains mots, sans raison valable, cessent de vivre. *Verborum vetus interit aetas,* a dit Horace. L'ancien adjectif sené (qui vient de l'allemand *sinn,* comme l'italien *senno,* sens, jugement) a été victime de ces accidents de l'usage. Mais sa disparition laissait une lacune regrettable, et c'est vers la fin du seizième et le commencement du dix-septième siècle qu'il a été remplacé par sensé. Quel est le téméraire qui le premier tira sensé de sens, ou, si l'on veut, du latin *sensatus ?* Nous n'en savons rien. Nous le saurions peut-être, si quelque Vaugelas s'était récrié contre son introduction. Personne ne se récria ; le purisme du temps ne lui chercha aucune chicane ; et aujourd'hui on le prend pour un vieux mot, tandis qu'il n'est qu'un vieux néologisme.

SENSUALITÉ

Ce ne sont pas seulement de vieux mots qui meurent, selon l'adage d'Horace ; ce sont aussi de vieilles significations. On en a vu plus d'un exemple dans ce fragment de pathologie linguistique. Sensualité mérite d'être ajouté à ceux que j'ai déjà rapportés. En latin, *sensualitas* signifie sensibilité, faculté de percevoir. C'est aussi le sens que sensualité a dans les anciens textes. Mais, au seizième siècle, on voit apparaître la signification d'attachement aux plaisirs des sens. Dès lors, l'acception ancienne et véritable s'oblitère ; l'autre s'établit uniquement, si bien qu'on ne serait plus compris si l'on employait sensualité en sa signification propre. D'où vient cette déviation ? Elle vient d'une acception spéciale que reçut le mot sens. À côté de sa signification générale, ce mot, particulièrement dans le langage mystique, prit, au pluriel, la signification des satisfactions que les sens tirent des objets extérieurs, des plaisirs plus ou moins raisonnables et matériels qu'ils procurent. C'est grâce à cet emploi que sensualité, dépouillant son ancien et légitime emploi, n'a plus présenté à nous autres modernes qu'une idée péjorative.

SEVRER

SEVRER DOIT ÊTRE mis à côté d'accoucher (voir ce mot) pour le genre de pathologie qui consiste à substituer à la signification générale du mot une signification extrêmement particulière, qui, si l'on ne se réfère aux procédés de l'usage, semble n'y avoir aucun rapport. Ainsi, il ne faudrait pas croire que sevrer contînt rien qui indique que la mère ou la nourrice cesse d'allaiter le nourrisson. Sevrer, dans l'ancienne langue, signifie uniquement séparer ; il est, en effet, la transformation légitime du latin *separare*. Quand on voulait dire cesser d'allaiter, on disait sevrer de la mamelle, sevrer du lait, c'est-à-dire séparer. L'usage a fini par sous-entendre lait ou mamelle ; et, dès lors, sevrer a pris le sens tout spécial dans lequel nous l'employons. En revanche, il a perdu son sens ancien et étymologique, où le néologisme séparer, néologisme qui date du quatorzième siècle, l'a remplacé.

SOBRIQUET

Sobriquet appartient de plein droit à la pathologie. Il lui revient par la malformation ; car tout porte à croire qu'il en a été affecté, soit par vice de prononciation, soit par confusion d'un de ses éléments avec un vocable plus usuel. Il lui revient encore par l'étrange variété de significations qui a conduit depuis l'acception originelle jusqu'à celle d'aujourd'hui. Le sens propre en est : petit coup sous le menton. Ce sens passe métaphoriquement à celui de propos railleur, et finalement à celui de surnom donné par dérision ou autrement, qui est le nôtre. En étudiant de près le mot, je m'aperçus que soubsbriquet (c'est l'ancienne orthographe) est exactement synonyme de sous-barbe et de soupape, qui signifient aussi coup sous le menton. Sous-barbe s'entend de soi ; quant à soupape, il est formé de sous et de pape, qui veut dire la partie inférieure du menton ; il est singulier que la langue ait eu trois mots pour désigner cette espèce de coup. Cela posé, briquet m'apparut comme synonyme de barbe, de pape, et signifiant le dessous du menton. Mais il se refusait absolument à recevoir une telle acception. J'entrai alors dans la voie des conjectures, et il me sembla possible que briquet fût une altération de bequet : soubsbequet, coup sous le bec. J'en était là de mes déductions, quand l'idée me vint de chercher dans mon *Supplément*, et je vis que cette même conjecture avait été émise de point en point par monsieur Bugge, savant scandinave qui s'est occupé avec beaucoup d’érudition d’étymologies romanes. Il faut en conclure, d’un côté, que l’opinion de monsieur Bugge est très probable, et, d’autre côté, qu’on est exposé par les souvenirs latents à prendre une réminiscence pour une pensée à soi. Il y a bien loin de coup sous le menton à surnom de dérision ; pourtant, quand on tient le fil, on a une explication suffisante de ces soubresauts de l’usage ; et alors on ne le désapprouve pas d’avoir fait ce qu’il a fait. Surnom est le terme général ; sobriquet y introduit une nuance ; et les nuances sont précieuses dans une langue.

SOUPÇON

J’INSCRIS SOUPÇON au compte de la pathologie, parce qu’il devrait être féminin comme il l’a été longtemps, et comme le montre son doublet suspicion. Suspicion est un néologisme ; entendons-nous, un néologisme du seizième siècle. C’est alors qu’on le forma crûment du latin *suspicionem*. Antérieurement on ne connaissait que la forme organique soupeçon, où les éléments latins avaient reçu l’empreinte française. Soupeçon est féminin, comme cela devait être, dans tout le cours de la langue jusqu’au seizième siècle inclusivement. Puis tout à coup il devient masculin contre l’analogie. Nous connaissons deux cas où l’ancienne langue avait attribué le masculin à ces noms féminins en on : la prison, mais à côté le prison, qui signifiait prisonnier et que nous avons perdu ; la nourrisson, que nous n’avons plus et que nous avons remplacé par le scientifique nutrition, et le nourrisson, que nous avons gardé. Il y en avait peut-être d’autres. Si elle avait employé ce procédé à l’égard de soupeçon, la soupeçon eût été la suspicion, et le soupeçon eût été l'homme soupçonné. Notre soupçon masculin est un solécisme gratuit. En regard de soupçon, suspicion est assez peu nécessaire. Les deux significations se confondent par leur origine, et l'usage n'y a pas introduit une grande nuance. La différence principale est que suspicion n'est pas susceptible des diverses acceptions métaphoriques que soupçon reçoit.

SUFFISANT

SUFFISANT a ceci de pathologique qu'il a pris néologiquement un sens péjoratif que rien ne lui annonçait ; car ce qui suffit est toujours bon. Bien plus, ce sens péjoratif est en contradiction avec l'acception propre du mot ; car tout défaut est une insuffisance, comme défaut l'indique par lui-même. On voit que suffisant a été victime d'une rude entorse. Elle s'explique cependant, et, s'expliquant, se justifie jusqu'à un certain point. Il existe un intermédiaire aujourd'hui oublié ; dans le seizième siècle, notre mot s'appliqua aux personnes et s'employa pour capable de ; cela ne suscita point d'objection : un homme capable d'une chose est suffisant à cette chose. La construction de suffisant avec un nom de personne ne plut pas au dix-septième siècle ; du moins il ne s'en sert pas. En revanche et comme pour y marquer son déplaisir, il lui endossa un sens de dénigrement relatif à un défaut de caractère, le défaut qui fait que l'on se croit fort capable et qu'on le témoigne par son air ; si bien que le suffisant ne suffit qu'en apparence.

TANCER

Tancer relève, à un double titre, de la pathologie : d'abord il a, dès l'origine, deux significations opposées, ce qui semble contradictoire ; puis il a subi une dégradation et, du meilleur style où il figurait, il a passé au rang de terme familier. Les deux sens opposés, tous deux usités concurremment, sont ceux de défendre et attaquer, de protéger et malmener. On explique cela, parce que le latin fictif *tentiare,* dont vient tancer, contient le radical *tentus,* de *tenere,* lequel peut se prêter à la double signification. Mais il n'en est pas moins étrange que les Romans, qui créèrent ce vocable, aient assez hésité sur le sens à lui attribuer pour aller les uns vers la protection et les autres vers l'attaque. C'est un phénomène mental peu sain qu'il n'est pas inutile de signaler. Durant le douzième siècle et le treizième, les deux acceptions vécurent côte à côte. Mais on se lassa de l'équivoque qui était ainsi entretenue. Le sens de protéger tomba en désuétude ; celui d'attaquer, malmener, prit le dessus. Enfin, par une dernière mutation, la langue moderne en fit un synonyme de gronder, malmener en paroles.

TANTE

Tante, avec sont t mis en tête du mot, est un cas de monstruosité linguistique. La forme ancienne est ante, dont la légitimité ne peut être sujette à aucun doute ; car ante représente exactement le latin *amitá,* avec l'accent sur *á*. Mais tandis que la pathologie dans les mots ne les atteint que postérieurement et après une existence plus ou moins longue, ici l'altération remonte fort haut. On n'a que des conjectures (qu'on peut voir dans mon dictionnaire) sur l'introduction de ce t parasite, qui déforme le mot. Ce fut un malin destin qui donna le triomphe au déformé sur le bien conformé ; car c'est toujours un mal quand les étymologies se troublent et que des excroissances défigurent les linéaments réguliers d'un mot bien dérivé.

TAPINOIS

Un mot est lésé et montre des signes de pathologie, quand il perd son office général, et que, mutilé dans son expansion, il ne peut plus sortir du confinement où le mal l'a jeté. Au seizième et au dix-septième siècle tapinois était un adjectif ou un substantif qui s'employaient dans le langage courant : une fine tapinoise, un larcin tapinois. La langue moderne a rejeté l'adjectif ou le substantif, et n'a gardé qu'une locution adverbiale, de laquelle il n'est plus possible de faire sortir tapinois : en tapinois. C'est certainement un dommage ; il n'est pas bon pour la flexibilité et la netteté du langage d'immobiliser ainsi des termes qui méritaient de demeurer dans le langage commun. Gaspiller ce qu'on a ne vaut pas mieux dans l'économie des langues que dans celle des ménages.

TARGUER

Targuer est entaché d'une faute contre la dérivation ; il devrait être targer et non targuer ; car il provient de targe ; peut-être les formes de la langue d'oc *targa, targar,* ont-elles déterminé cette altération. De plus, il a subi un rétrécissement pathologique, quand de verbe à conjugaison libre il est devenu un verbe uniquement réfléchi ; les anciens textes usent de l'actif targer ou targuer au sens de couvrir, protéger. Jusqu'à la fin du seizième siècle se targer (se targuer) conserve la signification propre de se couvrir d'une targe, et, figurément, de se défendre, se protéger. Mais, au dix-septième siècle, la signification se hausse d'un cran dans la voie de la métaphore, et se targuer n'a plus que l'acception de se prévaloir, tirer avantage. Il est dommage que ce verbe, tout en prenant sa nouvelle signification, n'ait pas conservé la propre et primitive. Les langues, en agissant comme a fait ici la française, s'appauvrissent de gaieté de cœur.

TEINT

Le teint et la teinte sont deux substantifs, l'un masculin, l'autre féminin, qui représentent le participe passé du verbe teindre. Mais, tandis que la teinte s'applique à toutes les couleurs que la teinture peut donner, le teint subit un rétrécissement d'acception et désigne uniquement le coloris du visage ; et même, en un certain emploi absolu, le teint est la teinte rosée de la peau de la face. Le teint est ou plutôt a été un mot nouveau, car il paraît être un néologisme créé par le seizième siècle. Du moins on ne le trouve pas dans les textes antérieurs à cette époque. Toutefois il faut dire que la transformation du participe teint, au sens spécial d'une certaine manière d'être du visage quant à la couleur, a été aidée par l'emploi qu'en faisaient les anciens écrivains en parlant des variations de couleur que la face pouvait présenter. Ainsi, quand on lit dans *Thomas martyr,* v. 330 :

De maltalent e d'ire e tainz e tressués,

et dans le *Romancero,* p. 16 :

Fille, com ceste amour vous a palie et tainte, on est bien près de l’acception du seizième siècle et de la nôtre.

TEMPÉRER, TREMPER

C’est un accident qu’un même verbe latin *temperare* produise deux verbes français, tremper et tempérer ; et cet accident est dû à ce que, l’ancienne langue ayant formé régulièrement de tempe-rare (avec l’e bref) temprer et, par métathèse de l’r, tremper, la langue plus moderne tira crûment tempérer du mot latin. Cela fit deux vocables, l’un organique, l’autre inorganique, au point de vue de la formation ; mais, la faute une fois admise par l’usage, tempérer prit une place que tremper ne lui avait aucunement ôtée ; car l’ancienne langue avait spécialisé singulièrement le sens du verbe latin ; dans mélanger, allier, combiner qu’il signifie, elle n’avait considéré que le mélange avec l’eau, que l’idée de mouiller.

TRÉPAS, TRÉPASSER

Quand un mot, perdant sa signification propre et générale, passe à une signification toute restreinte, d’où il n’est plus possible de le déplacer, c’est qu’il a reçu une atteinte de pathologie. Trépas et trépasser, conformément à leur composition (tres, représentant le latin *trans,* et passer), ne signifiaient dans l’ancienne langue que passage au-delà, passer au-delà. Par une métaphore très facile et très bonne, on disait couramment tres-passer de vie à mort, trespasser de ce siècle. C’était de cette façon qu’on exprimait la fin de notre existence. Une fois cette locution bien établie dans l’usage, il fut possible de supprimer ce qui caractérisait ce mode de passage, et trépas et trépasser furent employés absolument, sans faire naître aucune ambiguïté. La transition se voit dans des exemples comme celui-ci, emprunté à Jean de Meung :

> *Non morurent, ains treſpasserent ;*
> *Car de ceſte vie passerent*
> *À celle où l'en [l'on] ne puet mourir.*

Ici treſpasserent joue sur le sens de passer au-delà et de mourir. Jusque-là rien à objecter, et de telles ellipses sont conformes aux habitudes des langues. Mais ce qui doit être blâmé, c'est qu'en même temps qu'on donnait à treſpasser le sens absolu de mourir, on ne lui ait pas conservé le sens originel de passer au-delà. Il faudrait que néologisme n'impliquât pas destruction. On remarquera que, tandis que trépas est du style élevé, trépasser a subi la dégradation qui affecte souvent les mots archaïques ; il n'est pas du haut style et n'a plus que peu d'emploi.

TROMPER

Plus d'un accident a frappé ce mot. D'abord il est neutre d'origine, et ce n'est qu'en le dénaturant qu'on en a fait un verbe actif. Puis, il est aussi éloigné qu'il est possible de la signification que l'usage moderne lui a infligée. La très ancienne langue ne connaissait en cette acception que décevoir, du latin *decipere,* qui avait aussi donné l'infinitif deçoivre, par la règle des accents. C'est seulement au quatorzième siècle que tromper prit le sens qu'il a aujourd'hui. La formation de cet ancien néologisme est curieuse. Tromper ne signifiait originairement que jouer de la trompe ou trompette. Par la faculté qu'on avait de rendre réfléchis les verbes neutres, on a dit, dans ce même sens de jouer de la trompe, se tromper, comme se dormir, s'écrier, etc., dont les uns ne sont plus usités et dont les autres sont restés dans l'usage. Dès lors il a été facile de passer à une métaphore où se tromper de quelqu'un signifie se jouer de lui. C'est ce qui fut fait, et les plus anciens exemples n'ont que cette forme. Une fois ce sens bien établi, et les verbes réfléchis neutres tendant à disparaître, se tromper devint tromper, pris d'abord neutralement, puis activement. Qui aurait imaginé, avant l'exemple mis sous les yeux du lecteur, que la trompette entrerait dans la composition du vocable destiné à se substituer à décevoir dans le parler courant ?

VALET

Ce mot avec sa signification actuelle est tombé de haut ; et sa dégradation est un cas de ma pathologie. De plus, il est affecté d'une irrégularité de prononciation ; il devrait se prononcer vâlet, vu l'étymologie ; prononciation qui subsiste, en effet, dans quelques localités. Écrit jadis vaslet ou varlet, il signifiait uniquement jeune garçon ; en raison de son origine (il est un diminutif de vassal), il prenait parfois le sens de jeune guerrier. Dans tout le Moyen-Âge il garde sa signification relevée, et un valet peut très bien être fils de roi. Mais à côté ne tarde pas à se montrer une acception à laquelle le sens de jeune garçon se prêtait facilement, celle de serviteur, d'homme attaché au service. Dès le douzième siècle on en a des exemples. Dans la langue moderne, l'usage, à tort, s'est montré exclusif ; l'ancienne signification s'est perdue, sauf dans quelques patois fidèles à la vieille tradition ; et l'on ne serait plus compris, si l'on donnait à valet le sens de jeune garçon. Toutefois, sous la forme de varlet, le mot a continué de garder une signification d'honneur ; mais il ne s'applique plus qu'aux personnages du Moyen-Âge. L'r dans varlet est, comme dans hurler (de *ululare*), un accident inorganique, mais il n'est pas mal de faire servir des accidents à des distinctions qui ne sont ni sans grâce ni sans utilité.

VIANDE

La viande est pour nous la chair des animaux qu'on mange ; mais, en termes de chasseur, viander se dit d'un cerf qui va pâturer ; certes, le cerf pacifique ne va pas chercher une proie sanglante. Donc, dans viande, l'accident pathologique porte sur la violence faite à la signification naturelle et primitive. Dans la première moitié du dix-septième siècle, ce mot avait encore la plénitude de son acception, et signifiait tout ce qui sert comme aliment à entretenir la vie. En effet, il vient du latin *vivendus,* et ne peut, d'origine, avoir un sens restreint. Voyez ici combien, en certains cas, la destruction marche vite. En moins de cent cinquante ans, viande a perdu tout ce qui lui était propre. On ne serait plus compris à dire comme Malherbe, que la terre produit une diversité de viandes qui se succèdent selon les saisons, ou, comme madame de Sévigné, en appelant viandes une salade de concombres et des cerneaux. Pour l'usage moderne, viande n'est plus que la chair des animaux de boucherie, ou de basse-cour, ou de chasse, que l’on sert sur les tables. Nous n’aurions certes pas l’approbation de nos aïeux, s’ils voyaient ce qu’on a fait de mots excellents, pleins d’acceptions étendues et fidèles à l’idée fondamentale. Vraiment, les barbares ne sont pas toujours ceux qu’on pense.

VILAIN

La pathologie ici est une dégradation. Il y a dans la latinité un joli mot : c’est villa, qui a donné ville, mais qui signifie proprement maison de campagne. De villa, le bas latin forma *villanus,* habitant d’une villa ou exploitation rurale. Ainsi introduit, vilain prit naturellement le sens d’homme des champs ; et, comme l’homme des champs était serf dans la période féodale, vilain s’opposa à gentilhomme et fut un synonyme de roturier. Mais, une fois engagé dans la voie des acceptions défavorables, vilain ne s’arrêta pas à ce premier degré, et il fut employé comme équivalent de déshonnête, de fâcheux, de sale, de méchant ; c’était une extension du sens de non noble. Puis il se spécialisa davantage, et de déshonnête en général devint un avare, un ladre en particulier. Enfin, des emplois moraux qu’il avait eus jusque-là, il passa à un emploi physique, celui de laid, de déplaisant à la vue. C’est ordinairement le contraire qui arrive : un sens concret devient abstrait, mais rien en cela n’est obligatoire pour les langues ; et elles savent fort bien que ces inversions ne dépassent pas leur puissance.

VOLER

LE MAL QUI AFFLIGE voler est celui de la confusion des vocables et de l'homonymie malencontreuse. Ce mot, au sens de dérober furtivement, est récent dans la langue ; je n'en connais d'exemple que de la fin du seizième siècle. Auparavant, on disait embler, issu du latin *involare,* qui a le même sens. Par malheur, voler, l'intrus, a chassé complètement l'ancien maître de la maison. Embler, qui a été en usage durant le seizième siècle et dont Saint-Simon (il est vrai qu'il ne craint pas les archaïsmes) se sert encore, a aujourd'hui tout à fait disparu de l'usage. Ce qui a fait la fortune de voler, c'est son identité avec un mot très courant, voler, se soutenir par des ailes. Une fois que, grâce à quelque connexion assez saugrenue, l'usage eut rattaché l'action du faucon dressé qui vole (c'est le mot technique) une perdrix et l'action du coquin qui s'empare de ce qui ne lui appartient pas, voler, c'est-à-dire dérober, étant protégé par voler, c'est-à-dire se mouvoir en l'air, n'eut plus aucun effort à faire pour occuper le terrain d'embler. Mais admirez la sottise de l'usage, qui délaisse un terme excellent pour confondre le plus maladroitement ce qui était le plus justement distinct. Voler avec son sens nouveau est un gros péché contre la clarté et l'élégance. C'est le seizième siècle qui est coupable de ce fâcheux néologisme.

* * * *
* * *
* *
*

L'ORDRE ALPHABÉTIQUE est nécessairement aveugle. Pourtant il a, ici, semblé voir clair ; car il fait que je termine cette esquisse par l'un des plus frappants exemples de la distorsion que de vicieuses habitudes peuvent infliger à un mot sain jusque-là. Jamais, dans l'espèce humaine, épine dorsale n'a été plus maltraitée par la pathologie.

*La Pathologie verbale ou lésions de certains mots
dans le cours de l'usage,*
un essai de Maximilien-Paul-Émile Littré (1801-1881),
est un extrait de son ouvrage *Études et glanures
pour faire suite à l'histoire de la langue française*
paru chez Didier, à Paris, en 1880.

ISBN : 978-2-89854-532-0
© Vertiges éditeur, 2025
– 2 533e lecturiel –

Dépôt légal – BAnQ : premier trimestre 2025

Lecturiels
www.lecturiels.org